

PAGE 10 **Le nouveau campus de l'UQAM**

PAGE 15 **L'urbanisme est sans équivoque
une histoire de politique**

PAGE 21 **Les HLM? Oui
mais...**

PAGE 24 **Histoire
d'une église convertie**

ARCHITECTURE CONCEPT



LA CIE D'ÉDITIONS SOUTHAM LTÉE
JANVIER-FÉVRIER 1975

M.S. *H.S.*

6 moyens de rendre le service postal plus efficace.

Nous sommes en voie de doter le Canada du meilleur service postal au monde. Et nous en sommes très fiers. Grâce à des procédés mécaniques ultra-modernes, notre service postal sera digne de l'ère de l'espace. Vous pouvez nous aider à atteindre ce but. Il y a six moyens à utiliser pour assurer à votre courrier le traitement le plus rapide. Peut-être les connaissez-vous déjà?



Note de service à tout le personnel

Ces normes postales entreront en vigueur prochainement... Sommes-nous prêts?

Circulation:

_____ _____
 _____ _____
 _____ _____

Retourner à:

1. Dans cet espace, ne devraient apparaître que votre adresse de retour incluant les sigles commerciaux et les étiquettes encollées des Postes portant des mentions telles "Livraison Spéciale", "Par Avion", etc.

3. L'adresse complète peut être manuscrite ou dactylographiée n'importe où dans les espaces 3 ou 4, mais des instructions spéciales telles "Personnel" ou "Confidentiel" ne doivent figurer que dans l'espace 3.

4. Le code postal doit être le dernier élément de l'adresse. Il peut être inscrit sur la même ligne que les noms de la ville et de la province à la condition

qu'il en soit distant de deux espaces comme dans l'exemple d'adresse de retour. Rappelez-vous que les Postes peuvent coder gratuitement vos listes d'adresses.

6. En raison de la très haute vitesse d'acheminement mécanique du courrier, toutes les enveloppes doivent être hermétiquement scellées afin qu'elles ne gonflent pas.

Pour la même raison, la fenêtre des enveloppes doit être faite d'un matériau transparent.

5. Veuillez laisser entièrement libre cet espace de 19 mm (¾ de po).

2. Ceci e
seul end
le timbre
être app

6	
Congrex 3350, ave. De Falaise Montréal, Québec H3B 2E4	2
1	
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL	
3	M. Claude Bertrand 2272, chemin Ste-Foy App. #507 Ste-Foy, Québec G1V 1S6
4	
5	

L'illustration ci-dessus ne sert qu'à des fins de démonstration.

C'est pour vous qu'on est au poste.



Postes
Canada

Bryce Mackasey, ministre

Canada
Post

Bryce Mackasey, Minister

Ces normes s'appliquent à toutes les enveloppes ne mesurant pas moins de 90 mm x 140 mm (3½ po x 5½ po) et n'excédant pas 152 mm x 255 mm (6 po x 10 po). L'épaisseur maximale permise pour toutes les enveloppes est de 5 mm (¾ de po).

Pour de plus amples informations s'adresser à:
 Normes Postales
 Postes Canada
 Ottawa, Ontario
 K1A 0Y2

VOLUME 30 NUMÉRO 327 JANVIER-FÉVRIER 1975

SOMMAIRE

Regards		4
Le nouveau campus de l'UQAM	Hélène Gosselin Geoffrion	10
L'urbanisme est sans équivoque une histoire de politique	Denyse Gérin-Lajoie	15
Les HLM? Oui, mais...	Jules Arbec	21
Histoire d'une église convertie	Louise Leblanc	24
Carnet		29
Annonces		30

Hélène Gosselin Geoffrion
Rédactrice en chef

Charles Shewell
Editeur de groupe

Sidney Cohen
Vice-président

Gottschalk+Ash Limitée
Présentation graphique

Yvette O'Cain
Production publicitaire

Lyra Silgado
Tirage

Publicité

Québec: Claude Martin, 310 Ave Victoria,
suite 201, Montréal H3Z 2M9
Tél: (514) 487-2302, Telex: 05-268516
Southmag Mtl.

Ontario: A. B. Moffat, 1450 Don Mills Rd.
M3B 2X7, Don Mills, Ont.
Tél: (416) 445-6641 Telex: 02-21366
Southmag Tor.

Vancouver: Curtis Media Representatives
Limited, 636 Clyde Avenue, West Vancouver,
B.-C. Téléphone: (604) 922-2314
Telex: 04-51158

Europe: The Westbourne Group Morden,
Surrey, England.

Japon: International Media Representa-
tives Ltd., 1 Shiba-Kotohiracho, Minatoku,
Tokyo Téléphone: (03) 502-0656
Telex: J22663 - Mediarep, Tokyo

Architecture Concept:
est publié par la Compagnie d'Éditions
Southam Limitée, qui est au service du com-
merce de l'industrie et du gouvernement du
Canada, avec ses 60 revues, ses 20 salons et
expositions commerciales, ses services associés

d'information et de recherche, la vente directe
par la poste, colloques et les activités relatives
aux communications dans la mise en marché.
Président du Conseil: St. Clair Balfour, Prési-
dent et directeur général: Aubrey Joel, Direc-
teur, région de l'Est: Bernard Leblanc; Membre
de la Canadian Circulations Audit Board Inc.

Philosophie éditoriale: Architecture-
Concept est une revue publiée en français à
l'intention de ceux dont l'activité s'exerce
dans la conception et l'élaboration des devis
architecturaux, de même que dans le planis-
me de la décoration intérieure. Son contenu
rédactionnel traite du design dans la con-
ception du bâtiment, aussi bien intérieure
qu'extérieure, en tenant compte des aspects
artistiques, techniques et socio-
économiques.



Membre de la Canadian Business Press.
Classé dans l'index des périodiques canadiens.
Tous droits réservés pour tous les pays.
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du
Québec.

Abonnement

Canada: \$8.00 par année, \$14.00 pour deux ans.
Etats-Unis: \$12.00 par année
Autres pays: \$30.00 par année
Courrier de la deuxième classe -
Enregistrement no. 0702.

Nouvelles

Aéroport de la Barbade Exportation de la technologie canadienne

Le contrat de \$13 millions pour l'agrandissement de l'aéroport international Seawell de la Barbade a été signé entre les Consultants en aéroports internationaux de Montréal Ltée et le gouvernement de la Barbade. Les Consultants représentent une équipe d'ingénieurs et d'architectes composée de firmes du Canada et de la Barbade.

Parrainé conjointement par l'Agence canadienne de développement international, la Société pour l'expansion des exportations et le gouvernement de la Barbade, le projet marque un important jalon dans le programme actuel du Gouvernement qui a pour objet d'ouvrir des marchés à l'étranger pour la technologie et l'équipement canadiens. Selon un porte-parole de l'équipe d'experts-conseils, on estime que le projet rapportera quelque \$8 millions par suite de l'exportation de marchandises et d'équipements canadiens.

L'Aéroport de Seawell, l'un des plus achalandés dans les Antilles, a accueilli environ un million de passagers en 1974, dont plusieurs étaient des vacanciers du Canada. On prévoit que ce chiffre doublera d'ici 1980. Afin d'absorber ce volume additionnel, il fut décidé de construire une nouvelle aérogare qui pourra recevoir annuellement plus de 2 millions de passagers. Les travaux doivent s'achever en 1978.

Le contrat comprend la conception, l'approvisionnement et la gestion de construction relativement à divers travaux, notamment la nouvelle aérogare de l'aéroport, les fournitures, les systèmes d'information de vol, la signalisation interne, l'aménagement paysager et l'ingénierie. On fournira également des services techniques relativement à la distribution d'électricité, aux routes aéroportuaires, à l'éclairage des tabliers, l'aire de stationnement et les systèmes d'utilité publique.

Dirigée par CAIM, de Montréal, l'équipe fait également appel aux res-

sources de Consult, consortium établi à Toronto et du "Consulting Engineers Partnership", de la Barbade; elle groupe un nombre impressionnant de spécialistes canadiens en technologie aéroportuaire.

Possibilités d'économies considérables

D'après un rapport du Secrétariat de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE), dans la plupart des immeubles, on peut économiser jusqu'à 30 pour cent de l'énergie utilisée, compte tenu des connaissances et expériences actuelles. L'Europe occidentale et les Etats-Unis sont les régions offrant le plus de possibilités d'économiser l'énergie, principalement les pays jouissant d'un climat plus ou moins tempéré. L'Autriche, la Belgique, certaines parties de la France et la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont mentionnés.

Ce rapport a servi de base à des débats sur les problèmes de l'énergie lors de la 35^{ème} session du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la CEE, qui s'est tenu à Genève du 9 au 11 septembre.

"Une approche entièrement nouvelle, tenant pleinement compte des conditions climatiques des pays tempérés, est devenue nécessaire. Elle devrait viser à la décentralisation, à plus de simplicité, moins d'entretien, une commande et une mise en marche plus faciles, des charges de capital et des dépenses de fonctionnement moindres, et un plus grand souci d'économiser l'énergie," déclare le rapport.

Il est nécessaire, en premier lieu, d'établir un courant d'information plus étendu sur les techniques et les pratiques permettant de réaliser au mieux des économies d'énergie. Les populations du monde industrialisé doivent également être mieux informées sur l'impérieuse nécessité d'économiser l'énergie, ceci par un enseignement approprié de la manière la plus adéquate d'utiliser cette dernière pour le chauffage des espaces habitables et de l'eau.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Service de l'Information des Nations Unies, CH-1211, Genève 10, Suisse.

Activités en design Février-Mars 1975

Voici une liste de quelques activités internationales en design qui se dérouleront au cours des mois de février et de mars 1975:

FEVRIER

9-15: CONGRES INT. DES ARTISANS ET DES PETITS MANUFACTURIERS, Tel Aviv, Israël. Renseignements: Comité organisateur, C.P. 16271, Tel Aviv (Israël)

14: DESIGNERS WORKSHOP. Renseignements: G. Radke, Manitoba Design Inst., Min. de l'Industrie et du Commerce, Winnipeg (Manitoba)

20-23: 15^e EXPOSITION MONDIALE DU DESIGN, Osaka (Japon). Renseignements: Institut du commerce extérieur d'Osaka, Gouvernement de la préfecture d'Osaka, 58 Hashizumecho, Honmachi, Higashi-ku, Osaka (Japon)

24-25: ASSEMBLEE FEDERALE EN DESIGN. Centre des conférences, Ottawa. Renseignements: Conseil national de l'Esthétique industrielle, Edifice du Centre, 300, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0H5

28: CONCOURS DE CONCEPTION DE MOULAGES DE ZINC SOUS PRESSION (remise de soumissions) concours ouvert aux étudiants à plein temps de niveau post-secondaire dans des maisons d'enseignement canadiennes reconnues. Renseignements: Zinc Inst., Inc., 8, rue King est, Toronto (Ontario) M5C 3T5

MARS:

13-16: NEW ZEALAND SOCIETY OF INDUSTRIAL DESIGNERS, conférence et assemblée générale annuelle, Christchurch, Renseignements: P. Pascall, 10B Grange St., Christchurch 2, Nouvelle-Zélande

14: DESIGNERS WORKSHOP. Renseignements: G. Radke, Manitoba Design Inst., Min. de l'Industrie et du Commerce, Winnipeg (Manitoba)

suite à la page 6

Le tapis de laine BMK — le premier choix des décorateurs de renom



Grâce à ses qualités bien spéciales, le tapis de laine rehausse le cachet de toute pièce. Il suffit d'un coup d'oeil pour apprécier sa beauté et sa grande souplesse d'utilisation. Son aspect riche et luxueux, sa facilité d'entretien et la longévité de son apparence font du tapis de laine le tapis le plus économique que vous puissiez recommander. BMK connaît la laine. Elle est passée maître dans le tissage de reproductions fidèles. La prochaine fois, faites appel à BMK.

Le tapis de laine BMK — vous savez d'instinct que rien ne peut le remplacer.

Michael S. Walters, directeur de la décoration à la Compagnie de la Baie d'Hudson, est responsable de l'aménagement et de la décoration des magasins de la Compagnie pour tout le Canada. M. Walters a étudié en Angleterre où il s'est spécialisé en décoration d'intérieurs et d'expositions et en arts graphiques. Avant de se joindre à La Baie, il a travaillé pour le Gouvernement fédéral et s'est occupé de l'aménagement de salles d'exposition importantes partout dans le monde. Le modèle du tapis que l'on voit ci-dessus a été conçu pour un des restaurants du dernier magasin La Baie construit dans le centre-ville de Toronto.



BLACKWOOD MORTON & SONS (CANADA) LTD.

B.P. 540 Ste-Thérèse, P.Q. J7E 4K2, Téléphone: 514-435-6581 ou Télex 018-3711

Reg a r d s

Un professeur de l'Université McGill reçoit une subvention pour le logement des Indiens

La Fondation canadienne Donner a accordé à un professeur d'architecture de l'université McGill une subvention de \$62,000 destinée à la mise au point de prototypes de logements pour les Indiens de quatre régions du Québec.

Depuis l'automne 1973, Brian McCloskey, professeur agrégé à l'École d'Architecture, offre un cours intitulé: "Système d'abris pour sociétés en voie de développement". Des logements prototypes pour les communautés indiennes du Québec constituent l'un des quatre principaux projets à l'étude en collaboration avec l'Institut de recherche Brace de McGill.

Les conditions actuelles de logement dans les communautés indiennes sont extrêmement précaires. Il y a un besoin urgent de solutions de rechange aux logements traditionnels, solutions qui mettraient à profit les talents des Indiens et les matériaux de la région et qui réduiraient ainsi les coûts de construction et d'entretien. De nombreuses familles vivent dans des tentes toute l'année tandis que d'autres doivent se contenter de s'entasser dans des campements avec les membres de leurs familles. Peu d'habitations sont construites pour durer.

Grâce aux fonds provenant de la Fondation Donner, M. McCloskey se propose de construire des prototypes d'habitations à prix modique adaptées à quatre régions habitées par les Indiens, à savoir: la région de la Baie James (Rupert House, Fort George); la Côte nord (région de Sept-Iles); la région de Pointe-Bleue et du Lac Saint-Jean ainsi que la région de Mistassini/Chibougamau. Le Collège communautaire Manitou à la Macaza à proximité du Mont-Tremblant a accepté de fournir des terrains pour trois maisons. La quatrième, à l'intention d'une famille nombreuse Cree, sera érigée à Mistassini. Créé il y a deux ans, le Collège Manitou accueille des étudiants indiens et inuit; il est administré par le Collège Dawson et offre des cours fortement inspirés par la tradition et la culture. Les étudiants du Manitou participeront aux travaux de conception et de construction des prototypes.

Chaque maison prototype renfermera une série de modèles illustrant les variantes de conception destinés à cette maison en particulier. Les plans définitifs de chaque prototype doivent être produits vers la fin janvier après que M. McCloskey et son élève en études supérieures, M. Blair Hamilton, auront terminé leurs visites aux communautés indiennes. On s'est particulièrement efforcé de provoquer des réactions vis-à-vis des projets de logements afin de s'assurer que les besoins sociaux, culturels et matériels des Indiens soient satisfaits dans toute la mesure du possible.

M. McCloskey et l'Institut de recherche Brace de McGill ont imaginé plusieurs innovations pour équiper ces maisons appelées à supporter le climat rigoureux des régions nordiques:

— Système de chauffage à l'air chaud comportant un mur en pierre à la verticale (mur en pierre brute exposé au midi qui absorbe et emmagasine la chaleur solaire pendant le jour pour la libérer pendant la nuit).

— Collecteurs solaires à plaques, installés sur le toit et destinés au chauffage à l'eau.

— Isolation à l'aide de la mousse sphagnum séchée et traitée (les régions nordiques abondent en mousse sphagnum).

— Installation, dans les régions qui s'y prêtent, de moulins à vent créés par l'Institut Brace (dans les régions à gros vents comme la Côte nord) pour pomper l'eau, créer l'électricité pour l'éclairage ou actionner un ventilateur afin d'améliorer le système de chauffage à l'air chaud et à convection naturelle.

— Vaste hangar isolé avec de la mousse sphagnum érigé du côté nord de la maison avec accès intérieur et extérieur et servant aussi d'entrepôt pour produits congelés.

— Egalement à l'étude: la possibilité d'adjoindre au mur situé côté sud d'une unité des barils remplis d'eau contenant de l'antigel ou une solution saline. Quelles que soient les températures en hiver, ces barils jouent le rôle d'excellents dispositifs pour l'emmagasinement de la chaleur.

Les solutions classiques de rechange aux systèmes de chauffage solaire, (des poêles à bois ou le chauffage à l'huile par exemple) seront appliquées à tous les quatre prototypes. Les maisons sont d'un modèle simple et on pourra les construire en se servant uniquement des ouvriers et matériaux que l'on trouvera sur place. Ainsi des sommes plus importantes pourront être ré-injectées dans l'économie locale.

Le projet de M. McCloskey bénéficiera de l'encouragement et de l'appui total de l'Association des Indiens du Québec et du Ministère des affaires indiennes et du nord. Ce ministère lui a accordé une subvention de \$20,000 dont la moitié servira à engager un architecte indien du Ministère qui participera au projet et contribuera à la réalisation des programmes de logement dans les différentes localités lorsque le projet sera terminé.

Le professeur McCloskey et M. Tom Lawand, directeur des exploitations des chantiers de l'Institut Brace, ont également été priés par le Centre des concepts avancés d'Environnement Canada à soumettre le projet 'Donner' comme projet possible de démonstration des réalisations urbaines au Canada dans le cadre de la Conférence sur les colonisations humaines, organisée par les Nations-Unies et devant se dérouler à Vancouver en 1976. Le Ministère d'Etat des Affaires urbaines étudie actuellement cette présentation qui inclurait une subvention supplémentaire destinée aux éléments "énergétiques" du projet.

Les maisons devraient être terminées vers la fin de l'année 1975. Les trois prototypes du Collège Manitou seront soumis à l'appréciation de plusieurs visiteurs provenant des diverses localités indiennes. L'industrie de "construction de logement" qui sera ainsi créée offrira aux Indiens un tremplin à leur développement économique.

suite à la page 8



Le bois d'oeuvre lamellé crée un décor où l'on aime travailler.

Les gens aiment la chaleur et l'ambiance amicale que le bois donne aux lieux de travail, grâce à son aspect naturel. Le bois d'oeuvre lamellé Koppers offre aussi nombre d'autres avantages, tels que des qualités acoustiques naturelles supérieures, une bonne résistance au feu et une résistance élevée aux effets corrosifs de la condensation dans les endroits où l'on traite des produits chimiques. Il peut en outre supporter le contact avec les acides faibles et les sels acides.

En plus d'offrir tous ces avantages, ce matériau accélère la construction. Les poutres lamellées destinées à la construction que l'on voit ici arrivèrent sur le chantier moins de 75 jours après réception de la commande. Pour nous, c'est là un délai normal... même de nos jours.

Renseignements et caractéristiques techniques sur demande.

8335 Meadow Avenue,
Burnaby, B.C. V3N 2W1
(604) 522-4664

220 - 11803 - 125th Street,
Edmonton, Alberta T5L 0S1
(403) 452-7010

Suite 5, 2885 Jane Street,
Downsview, Ontario M3N 2J6
(416) 635-7253

4996 Place de la Savane,
Montreal, P.Q. H4P 1Z6
(514) 738-1101



Les matériaux de construction

KOPPERS

International Canada Ltée

que, une meilleure organisation communautaire, la promotion des ressources humaines et, en définitive, une plus grande autonomie pour la communauté indienne.

(texte du Bureau d'information de l'Université McGill.)

Habitat

Contributions d'un comité de la Commission économique pour l'Europe

Le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies a défini ses contributions concernant la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains HABITAT, laquelle manifestation se déroulera à Vancouver en 1976.

Le Comité de la CEE devra se concentrer sur les problèmes largement connus posés par les établissements humains et tendre vers des solutions applicables à d'autres régions. Il est ainsi nécessaire, note-t-on, de faire état des succès aussi bien que des échecs et de tenir compte du fait que les pays de la région de la CEE, soit l'Amérique du Nord et l'Europe, peuvent bénéficier des expériences des pays des autres parties du monde.

Un rapport présenté à la Conférence résumera les conclusions du Comité sur les schémas et formes futures des établissements humains. Ceux-ci seront basés sur des monographies nationales.

A la demande du Programme de l'environnement des Nations Unies, la CEE prépare une contribution ultérieure à la Conférence sous forme d'un rapport sur les techniques alternatives de construction. Les agences des Nations Unies ainsi que les organisations internationales professionnelles et techniques collaboreront à ces travaux.

Un autre rapport de la CEE à la Conférence retracera l'évolution des politiques de construction, d'habitation et de planification en Europe depuis la seconde guerre mondiale, et

de la coopération inter-gouvernementale dans ce domaine au sein de la région de la CEE.

Economiser l'énergie Rapport de la Commission économique pour l'Europe

Environ la moitié de l'énergie utilisée en Europe et en Amérique du Nord est employée pour la construction et l'habitation des bâtiments. Certaines variations dues à des différences de climat, au coût et à la disponibilité du combustible font toutefois que, d'un pays à l'autre, cette estimation générale peut varier très légèrement.

Le chauffage et la ventilation se taillent la part du lion, avec 30 pour cent de la consommation totale d'énergie, alors que l'industrie du bâtiment, ainsi que l'extraction et la fabrication de ses matériaux n'utilisent que 5 pour cent.

L'éclairage des rues, l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation des ordures, le traitement des eaux usées, la distribution du courrier et autres services similaires représentent un 4 pour cent de la consommation, et le service d'eau chaude, 3 pour cent.

Dans les catégories utilisant 2 pour cent chacune de la consommation d'énergie totale, on trouve les appareils de climatisation, l'éclairage électrique (non compris l'éclairage des rues), la radio, la télévision et les appareils électriques, ainsi que le transport du domicile au lieu de travail.

Livre

Publication de la CEE

La Commission économique pour l'Europe a publié en juin dernier un nouveau compte-rendu sous sa rubrique Habitation, Construction et Planification. Il s'agit de "Aspects économiques de la rénovation urbaine" (ECE/HBP/8), lequel est un rapport de synthèse de 73 pages d'un projet entrepris par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification. Ce rapport est disponible en français et en anglais auprès de la Commission économique pour l'Europe de la Société des Nations Unies.

Expositions

Exposition aux Pays-Bas

Une exposition internationale sur le mobilier de cuisine se déroulera aux Pays-Bas, à Utrecht du 8 au 12 octobre 1975. IKM '75 donne la possibilité à l'industrie de présenter à un public intéressé dans ce domaine, les plus récentes innovations dans le mobilier de cuisine. Ainsi, architectes, constructeurs et autres spécialistes sont invités à visiter cette exposition.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Consulat général des Pays-Bas, 1 Place Ville-Marie, suite 1736.

Expositions à Paris

Centre de création industrielle

Pour ceux qui prévoient un voyage à Paris durant l'hiver 1975, nous vous proposons trois expositions des plus intéressantes au Centre de création industrielle, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris.

Une première exposition se déroulant du 8 janvier au 24 mars, est intitulée COULEUR et présente les échelles et schémas de André Lemonnier lequel a abouti, après des recherches extensives, à une nouvelle proposition de classification des couleurs.

— Le volume de couleurs: présentation de la gamme de 1553 couleurs. André Lemonnier a choisi de représenter le volume de couleurs par un double cône. Ses raisons: une lecture plus facile, la possibilité d'en dévider les différents circuits colorés, de se laisser guider par des enchaînements chromatiques clairement définis, décomposables et recomposables.

— Des "échelles" et des "schémas", applications de la gamme de couleurs, montrant l'ensemble des chemine-ments colorés d'abord à l'intérieur, puis sur le pourtour du volume de couleurs.

○ les échelles suivent les continuités fondamentales qui mènent à l'harmonie par les mouvements de teinte, de luminosité et de saturation

○ les schémas représentent graphiquement le circuit du point coloré dans l'espace.

— Variations sur un cercle chromatique de 96 teintes démontrant l'infinie variété des sensations colorées et leurs possibilités de changement.

La classification d'André Lemonnier d'une grande cohérence, offre de multiples possibilités d'utilisation. Outil mis à la disposition des professionnels: aux industriels qui fabriquent des produits colorés et plus largement à tous ceux qui manient la couleur (architectes, urbanistes, stylistes, publicitaires, peintres) ou l'utilisent comme système de référence (géologues, géographes, archéologues, chimistes, pédagogues...). D'autre part, à force de rigueur et de technique, la couleur rejoint ses autres fonctions: expressive, symbolique, signalétique, codificatrice...

Une deuxième exposition porte le titre LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE et présente les activités du célèbre Gaetano Pesce, de 1967 à 1974. Elle se déroule du 8 janvier au 3 mars inclusivement.

Après des études à l'École d'Architecture et à l'Institut d'Industrial Design à Venise, Gaetano Pesce est l'un des fondateurs du groupe "N" de Padoue, en 1959. A cette époque, il se forme aux disciplines de l'art programmé et commence ses premières recherches de communication visuelle. Dès 1962, il travaille dans le domaine de l'Interior Design, tout en exerçant son activité dans d'autres secteurs: l'art programmé, l'art cinétique, l'art sériel, la sérigraphie, l'assemblage et le bricolage. Il réalise des films, des montages audio-visuels et organise des événements faisant appel à divers moyens d'expression, lumière, mouvement, son...

L'exposition présente ses projets et ses maquettes d'architecture, en particulier un environnement-habitacle exposé au Museum of Modern Art de New-York en 1972, des sculptures, des objets de design, des dessins, un projet de pièce de théâtre...etc. A travers ces réalisations, Gaetano Pesce développe la théorie du "signifiant" dans l'architecture, le design et les arts plastiques. Il propose le dépassement du fonction-

nel-rationalisme et assigne à l'objet la volonté de signifier, d'exprimer la réalité qui nous entoure (insécurité, sens de la peur, crise idéologique, isolement, sens de la mort...).

Pour Gaetano Pesce la période du "rêve" technologique, de la technologie comme but est dépassée. Les techniques employées, simples (comme dans la chaise "golgotha" qui propose la "série d'originaux") ou complexes (comme dans le fauteuil "UP5" de 1968 qui tendait à donner une interprétation de la condition féminine) ne sont pas un but en elles-mêmes. Elles sont fonctionnelles à l'expression et à la signification des objets.

Enfin, une troisième exposition toujours au Centre de création industrielle présente du 8 janvier au 3 mars PAYSAGE QUOTIDIEN. De l'ambiance au démesurable, ou les travaux de Bernard Lassus.

Elève de Pierre Francastel et de Léon Gischia, Bernard Lassus fréquente divers ateliers à Montparnasse et passe quelques mois à l'atelier de Fernand Léger à Clichy. Dès 1955 il mène des expérimentations systématiques sur la notion "d'ambiances visuelles". En 1962 il crée le Centre de Recherche d'Ambiances. Il enseigne aussi à la section paysage de l'École d'Horticulture de Versailles, au Centre National d'Etude et de Recherche de Paysage et à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (études visuelles). Depuis 1967, avec l'aide de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, il poursuit des études sur les techniques d'apparence et sur les réalisations des habitants dans leurs jardins. Ses activités sont diverses: présentation de jeux visuels et d'ambiances dans diverses expositions collectives en France et à l'étranger; réalisations pour le 1%; études d'ambiances pour des ensembles d'habitations (La Maurelette à Marseille, Quetigny les Dijon, la Coudoulière...); un schéma directeur d'apparence pour le Centre de Marseille, un pour le secteur II de la Ville Nouvelle de la Vallée de la Marne. A travers des travaux multiples, dans la forme et dans l'échelle, sur les problèmes de perception et d'organisation de l'espace, il développe la notion d'ambiance comme paysage global, celle d'une continuité du paysage et de sa signification.

Le Centre de Création Industrielle se propose de présenter la continuité et la diversité des travaux de Bernard Lassus:

— Les Habitants-Paysagistes

Entre clôtures et façades, à partir de la moindre surface disponible (bordure de fenêtre, loggia, jardinet) l'habitant fait éclater les quelques mètres carrés en des espaces imaginaires. A partir de nombreuses observations sur ces réalisations, Bernard Lassus dégage quelques mécanismes plastiques: la création d'un espace articulé, continu...etc. Quelques façades et jardins d'habitants-paysagistes seront reconstitués; des audio-visuels donneront une vue plus complète de ces réalisations (interview d'habitants-paysagistes, commentaires sur les mécanismes plastiques par Bernard Lassus, choix direct par les visiteurs).

— Les jeux:

Des jeux avec le public (étude de trame, jeu des prolongements visuels, paysages éphémères en sable) mettront en évidence des modes d'intervention individuelle sur l'environnement.

— Concepts sur le paysage. Interventions à l'échelle urbaine:

Présentation de quelques études d'ambiances et de paysages pour des ensembles d'habitations (maquette de la façade à reflets; reconstitution de façades en béton moulé réalisées pour la Ville Nouvelle d'Evry).

Le Panrama:

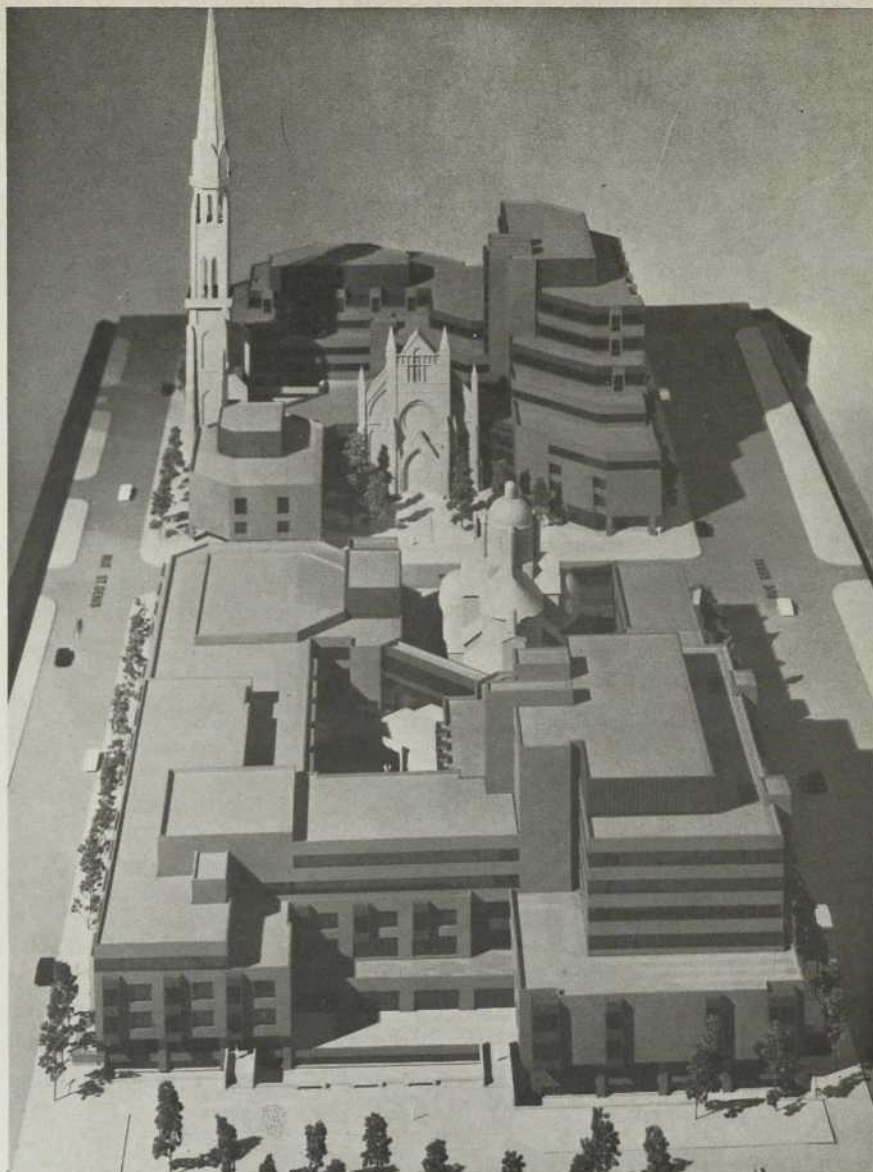
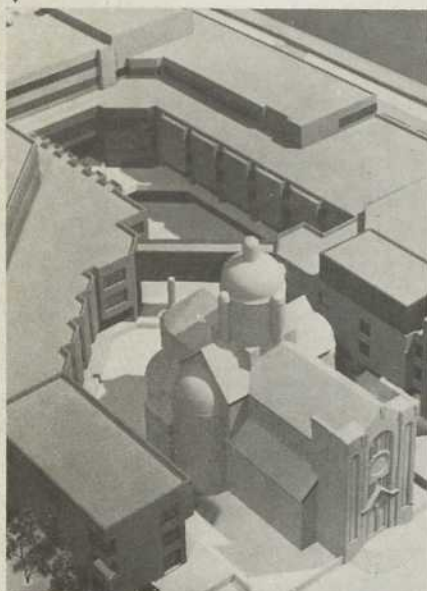
Sous une coupole-écran hémisphérique enveloppant totalement le spectateur, sera projeté un audio-visuel sur le "paysage global".

La notion du démesurable: sera illustrée par deux expériences: — jeu de transparence et de reflet "Ambiances successives 13", exemple de destruction de la mesure géométrique de l'espace. — Expérience du puits symbolisant le démesurable.

► Vue d'ensemble de la maquette du nouveau campus de l'UQAM.

A l'avant-plan, le quadrilatère Dorchester et à l'arrière-plan, le quadrilatère Saint-Jacques. A gauche, la rue St-Denis et à droite, la rue Berri.

La petite chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, située sur la rue Sainte-Catherine, a été conservée intégralement et comme élément distinct dans le quadrilatère Dorchester du nouveau campus de l'UQAM.



Le nouveau campus de l'UQAM

Architectes:

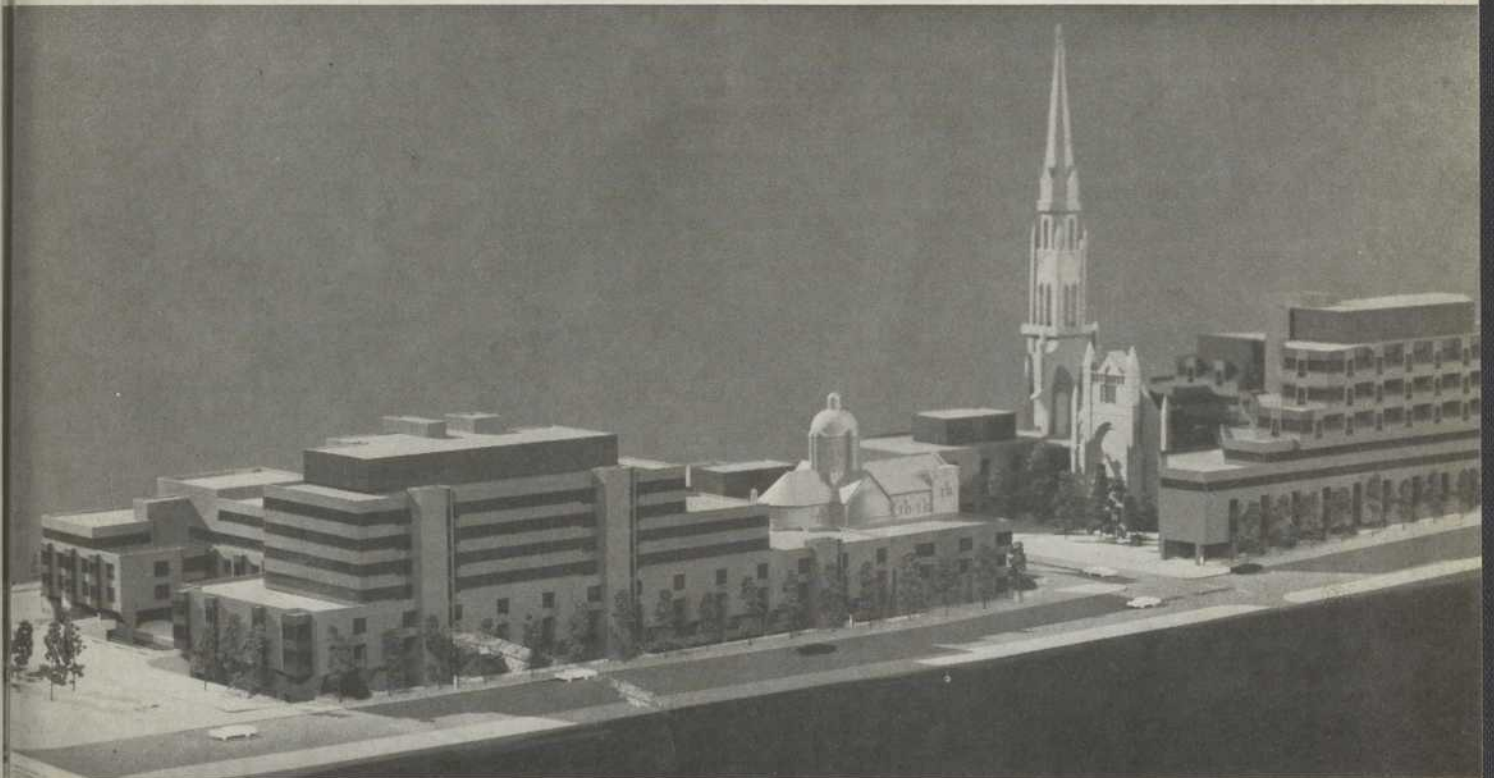
Dimitri Dimakopoulos
Jodoin, Lamarre, Pratte

par Hélène Gosselin Geoffrion

C'est avec un enthousiasme fébrile que les autorités de l'Université du Québec à Montréal attendent la rentrée de septembre 1978, date de l'inauguration officielle de la première phase du nouveau campus situé dans les vastes quadrilatères bordés par les rues Saint-Denis, Berri, de Maisonneuve et Dorchester. Le plan directeur du campus qu'Architecture Concept a déjà publié il y a deux ans, démontrait la volonté de créer une université nouvelle, ouverte sur le milieu et non enfermée jalousement dans une tour d'ivoire comme c'est le cas pour les universités traditionnelles.

La conception du campus telle qu'illustrée par la maquette et les plans publiés dans cet article, démontre bien la vocation de polyvalence de cette université orientée vers l'éducation permanente.

Vue d'ensemble de la maquette du nouveau campus de l'UQAM du côté de la rue Berri.



Une présence dans la ville

Un des objectifs premiers dans la planification du nouveau campus était une ouverture sur le milieu en témoignant non seulement une présence mais une intégration dans la ville. Le choix de l'emplacement du campus, lequel sera littéralement assis sur la station de métro Berri-de Montigny, au cœur d'un quartier que d'autres projets d'envergure tentent de faire revivre (Radio-Canada, Télé-Métropole, Place Dupuis), ne pouvait mieux servir cet objectif.

L'architecture proposée favorise cette ouverture et cette intégration au milieu en respectant d'une part les vocations de ce secteur héritées du passé telles la vocation commerciale — le nouveau campus offrira quelque 60,000 pieds carrés d'espaces commerciaux — et la vocation historique — intégration au vaste ensemble du clocher et du transept-sud de l'église St-Jacques de même que les boiseries

de la sacristie et la petite chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. D'autres part, l'architecture respecte l'échelle qui prévaut pour les constructions environnantes — plus basse du côté de la rue Saint-Denis et relativement supérieure du côté de la rue Berri.

Cet ensemble, quoique vaste par sa superficie, soit un million de pieds carrés, ne choque pas par ce qui aurait pu être un effort évident de "monumentalisme" mais bien au contraire tend vers une discrète intégration au milieu environnant et nous ne pouvons qu'en féliciter les architectes et les autorités responsables.

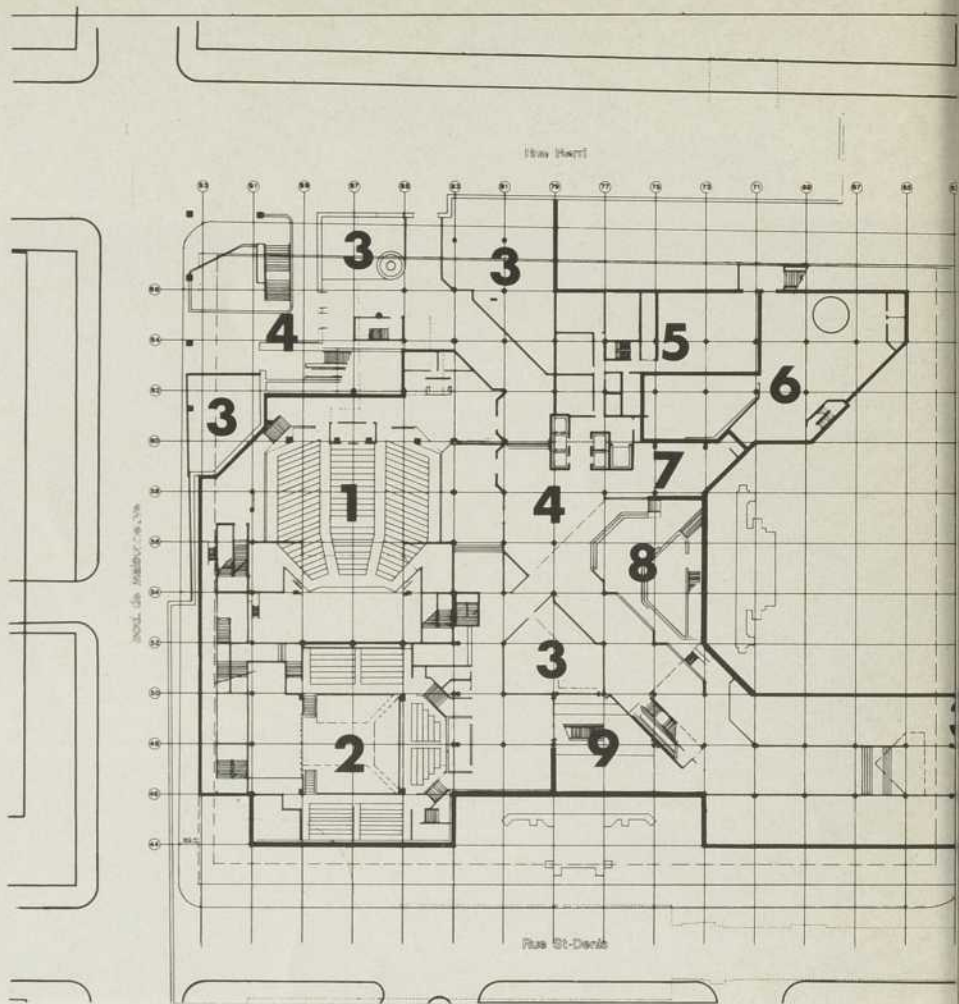
La répartition des espaces

Le campus de l'UQAM se divisera en deux quadrilatères que délimitent en

surface la rue Ste-Catherine: le quadrilatère St-Jacques, défini par les rues Saint-Denis, Berri, de Maisonneuve et Ste-Catherine, et le quadrilatère Dorchester par les rues Saint-Denis, Berri, Ste-Catherine et Dorchester.

A l'encontre des installations pavillonnaires des universités traditionnelles, l'aménagement de l'espace physique a prévu une continuité entre les différentes aires, résultat logique de la politique de polyvalence et d'échanges interdisciplinaires qui prévaut dans

De l'église Saint-Jacques, l'UQAM a conservé le haut clocher qui donne sur la rue Saint-Denis et le transept sud situé sur Sainte-Catherine. Comme on le voit, tout le quadrilatère Saint-Jacques qui s'étend jusqu'à de Maisonneuve et Berri, est construit, sur ce qui représente une surface de 282,500 pieds carrés nets, formant un centre socio-culturel où, en plus des secteurs des arts et des lettres, on retrouvera entre autres un complexe auditorium-petit-théâtre, des espaces d'exposition, la bibliothèque des arts, une discothèque, un café-terrasse, des ateliers socio-culturels, le service audio-visuel, etc.



cette université. De cela découle une fluidité remarquable des communications horizontales et verticales, lesquelles tiennent compte des trois zones majeures d'activités réparties en hauteur: une zone commune, au niveau de la mezzanine du métro, où le public rejoint la population étudiante et y a le même accès, une zone polyvalente dont l'accès est réservé aux étudiants et au personnel de l'Université et où on retrouve les salles de cours, des bureaux et des services para-pédagogiques, et enfin une troisième zone dite spécialisée regroupant les activités universitaires spécialisées telles les atelier-laboratoires de recherche et les départements. Cette division vaut pour tout l'ensemble du projet. En plus de ces trois zones, on note à

certaines endroits ce que l'on qualifie de "réservoirs" de salles de cours, pour désigner ces salles de nature polyvalente qui peuvent servir à tout un secteur d'enseignement.

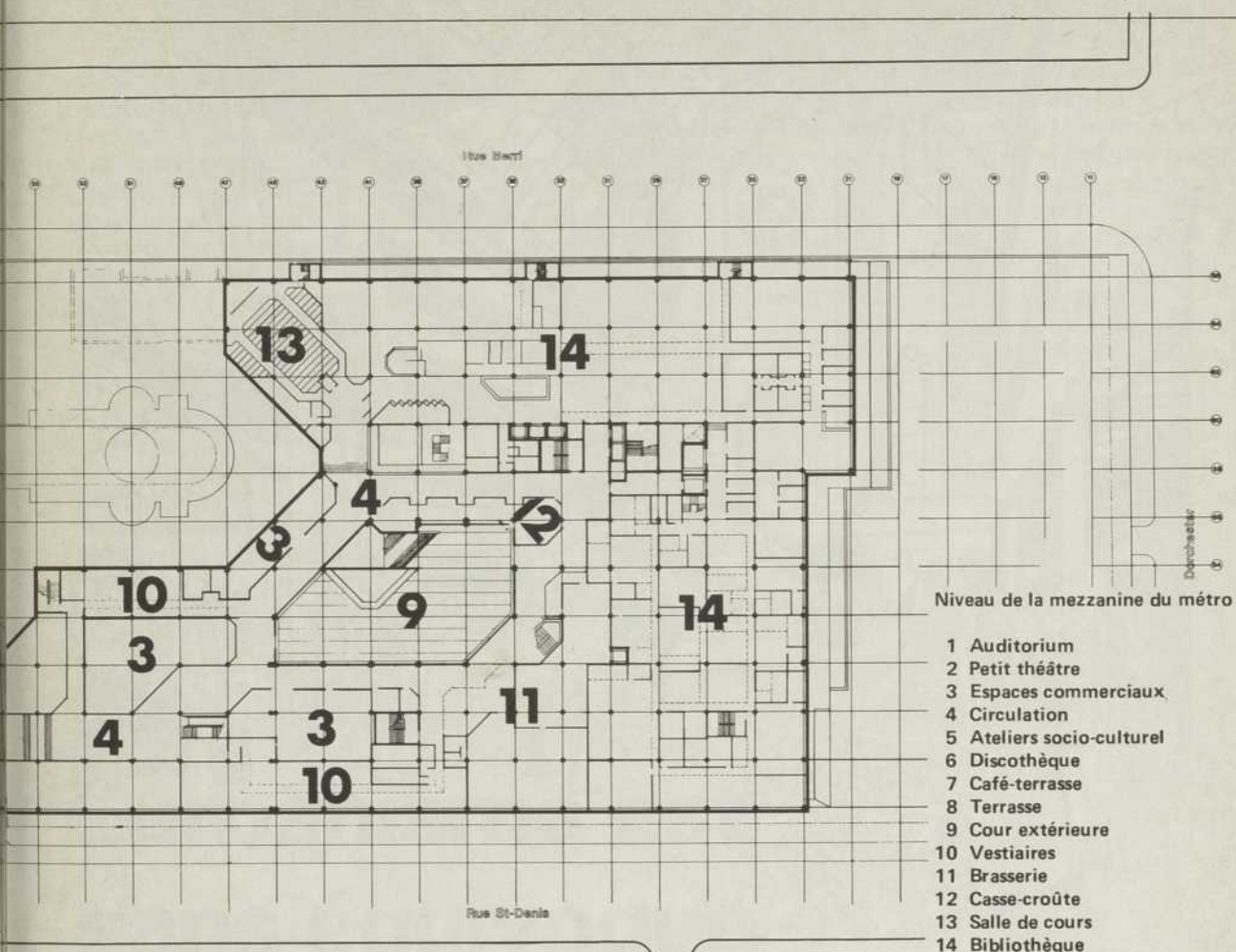
Cette souplesse dans la répartition des espaces permet non seulement une utilisation maximale de ces espaces mais facilitera toute modification future qu'exigera le développement ultérieur de l'Université.

Le quadrilatère Saint-Jacques

On dit de ce quadrilatère qu'il forme la plaque tournante du futur campus, s'incorporant à la station de métro Berri-de-Montigny. Etant le plus accessible, on y concentrera les services ouverts à la population: on y retrouve ainsi une grande place centrale, espace libre ouvert sur quatre étages et relié par un large corridor à la mezzanine du métro. Notons que des commerces jalonneront ce corridor. Tout autour de cette Grande Place, le public et les

étudiants pourront bénéficier d'un ensemble d'activités défini comme le centre socio-culturel regroupant une discothèque, un café-terrasse, un complexe auditorium-théâtre expérimental, quatre ateliers polyvalents, deux ateliers spécialisés, la bibliothèque des arts, une galerie d'art ainsi qu'un centre religieux. Ce centre se situe sur deux étages, au-dessous du niveau de la rue (au niveau de la mezzanine du métro) et au niveau du métro. Ajoutons à cette liste le service de santé, coin de Maisonneuve que l'on prévoit de transformer en CLSC afin de desservir également la population environnante.

Les étages supérieurs, soit deuxième et troisième, accommoderont des services universitaires: salles de cours, services étudiants, un service audio-visuel et des installations pour études



Niveau de la mezzanine du métro

- 1 Auditorium
- 2 Petit théâtre
- 3 Espaces commerciaux
- 4 Circulation
- 5 Ateliers socio-culturel
- 6 Discothèque
- 7 Café-terrace
- 8 Terrasse
- 9 Cour extérieure
- 10 Vestiaires
- 11 Brasserie
- 12 Casse-croûte
- 13 Salle de cours
- 14 Bibliothèque

théâtrales. Quant aux autres étages, soit du quatrième au huitième, ils seront réservés exclusivement aux secteurs Arts et Lettres avec les départements et ateliers-laboratoires s'y rattachant.

Le quadrilatère Dorchester

Relié au quadrilatère Saint-Jacques par un corridor passant sous la rue Ste-Catherine, cet ensemble offre davantage de services réservés aux activités universitaires. Les édifices seront érigés autour d'une grande cour extérieure à l'arrière de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Au fond de cette cour se trouvera une brasserie de 300 places et un café. Ce secteur logera principalement les sections sciences humaines et

sciences économiques et administratives.

Du côté de la rue Berri et sur quatre étages à partir du niveau de la mezzanine du métro, se retrouvera la bibliothèque générale. Au-dessus de cette bibliothèque et sur quatre étages également, l'espace sera consacré au secteur sciences humaines et aux ateliers-laboratoires connexes. Quant aux salles de cours, elles s'échelonneront le long de la rue Saint-Denis aux deuxième et troisième étages. Quant aux troisième et quatrième étages, ils seront consacrés au secteur des sciences économiques et administratives.

Les circulations verticales dans les deux quadrilatères fonctionneront suivant le même principe, c'est-à-dire par des escaliers mécaniques au niveau de la zone commune et au niveau de la

zone polyvalente (2e et 3e étages) et par des ascenseurs pour la zone spécialisée.

Le parti architectural

Les architectes ont respecté les critères d'ensemble du quartier d'accueil en élaborant l'expression architectonique du nouveau campus; respect de l'échelle de hauteur des constructions environnantes, respect du caractère historique du quartier de même que respect des gens qui fréquenteront ce campus: on a apporté une attention spéciale à la fenestration en favorisant une infil-



tration maximale de la lumière naturelle. Ainsi la plupart des murs extérieurs offrent de larges fenêtres non seulement du côté des rues mais également sur les espaces ouverts à l'intérieur de l'ensemble, c'est-à-dire du côté de la Grande Place et de la Place Pasteur dans le quadrilatère Saint-Jacques et sur la cour extérieure et les espaces libres autour de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes dans le quadrilatère Dorchester. De même, le plafond de la Grande Place du quadrilatère Saint-Jacques, situé au niveau du quatrième étage est conçu afin de laisser s'infiltrer la lumière naturelle et également afin que l'on puisse entrevoir les silhouettes du clocher et du transept-sud de l'ancienne église Saint-Jacques.

Le campus sera entièrement recouvert de briques, solution heureuse non

seulement du point de vue coût mais aussi si l'on considère la prolifération récente des édifices "gris" de béton à Montréal.

Notons enfin que le nouveau campus de l'UQAM sera un ensemble tout-électrique entièrement climatisé. Coût du projet: \$37 millions soumis à l'indexation à partir de juin 1974.

Crédits:

Architectes: Dimitri Dimakopoulos et Jodoin, Lamarre, Pratte
 Ingénieurs en mécanique: Langlois, Grossey, Bertrand et St-Amant, Vézina, Vinet, Brassard
 Ingénieurs en structure: Régis Trudeau et Nicolet, Carrier, Dressel.
 Gérance interne: André Robillard, directeur général de la construction; Louis Chapelain et Louis Savard, coordonnateurs de la programmation; Bernard Langlois, coordonnateur du projet; Guy Gauthier & Associés, coordonnateurs des échéanciers et du budget.

▲ La Grande-Place du quadrilatère Saint-Jacques

Surfaces approximatives par catégories d'espaces:

	pieds carrés nets
Bureaux	118,000
Bibliothèques	116,000
Ateliers-laboratoires	88,000
Salles de cours	75,500
Services communs	56,000
Services généraux	46,600
Divers	32,000
Espaces pour la recherche	19,000
Alimentation	18,500
Espaces pour expositions	10,000
TOTAL:	579,600

Le total n'inclut pas quelque 60,000 p.c. nets d'espaces commerciaux.

La planification urbaine est jeune à Montréal et afin de jeter un regard rétrospectif sur cette courte histoire nous avons rencontré Blanche Lemco van Ginkel de chez van Ginkel Associates Ltd. Cette firme compte actuellement un personnel d'une vingtaine de personnes de différentes disciplines: architectes, urbanistes, géographes, économistes, sociologues, agronomes et autres. Les activités sont dirigées principalement en urbanisme, en planification de transport régional, et en développement économique. Malgré la volonté de conserver l'équipe à un nombre restreint de personnes, pour s'assurer un contrôle personnel et direct sur tous les projets, la compagnie s'est vue confiée des contrats de grande envergure aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis, dans certains pays d'Amérique du Sud et d'Europe, en Malaisie et en Jamaïque.

Blanche Lemco van Ginkel est une toute petite femme pleine de dynamisme, d'énergie et d'humour qui me dira "les projets que nous aimons faire sont d'une portée et d'une échelle habituellement confiés à des firmes beaucoup plus larges que la nôtre, et ce qui nous intéresse dans le travail c'est ce qui est bon pour la pensée. Nous avons sou-

vent eu des projets en cours dont les pôles étaient complètement opposés. Par exemple, nous avons fait l'étude de la circulation du centre de Manhattan, région d'affaires la plus peuplée au monde en même temps que nous étions à travailler à une étude pour une région très vaste et très peu peuplée. Pour l'une il fallait alléger la tension occasionnée par une forte densité, pour l'autre il fallait trouver le moyen d'attirer la population dans une région très spacieuse."

Le nom de Blanche Lemco van Ginkel sera familier pour plusieurs, tout particulièrement au sein de nombreuses associations professionnelles où elle fut très active et où elle occupa plusieurs postes dont celui de membre de l'exécutif de l'IRAC. Elle fut la première femme élue à ce poste. Poste qu'elle n'occupe plus depuis que l'Ordre des Architectes du Québec s'est détaché de l'Institut Royal. Malgré que cette nomination soit donnée à titre personnel, ce n'est qu'à travers l'Association Provinciale que l'on peut en remplir les fonctions. Bachelière en

architecture de l'Université McGill, elle fit une maîtrise en urbanisme à l'Université de Harvard. Elle se vit décerner plusieurs distinctions académiques: McGill entrance scholarship; Lieutenant-Governor's Medal; Harvard University scholarships; IFHP; Grand Prix pour film 1956; Massey Medal for Architecture. Elle a tenu des postes de professeur tant en architecture qu'en urbanisme à l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie où elle séjourna durant plusieurs années, ainsi qu'à l'Université de Montréal et de McGill. Elle fut invitée conférencière et critique dans différentes universités canadiennes et américaines.

Précédant son association de 1957, elle fut tour à tour assistante à la plani-

L'urbanisme est sans équivoque une histoire de politique.

Denyse Gérin-Lajoie

fication pour le Windsor Planning Commission de Windsor, Ontario; Directrice de Regina City Planning Committee en Saskatchewan; Assistante architecte pour la firme W. Crabtree de Londres qui travaillait alors sur la réorganisation de la région centrale de Southampton; elle fit partie de l'atelier de Le Corbusier en 1948 et fut responsable de la mise en forme du toit-terrasse pour l'Unité d'Habitation de Marseille; en 1950, elle fit partie de la firme Mayerovitch et Bernstein de Montréal et travailla sur la mise en forme de maisons ainsi que sur des édifices commerciaux et industriels. De 1951 à 1957 elle réside en Pennsylvanie et travaille sur des projets personnels. Son retour dans la Métropole coïncide à l'époque où la ville venait de mettre sur pied un premier grand département d'urbanisme. Jusqu'alors il n'y avait eu aucune planification à Montréal. Toutefois, ce retour s'avéra décevant car malgré le département, il

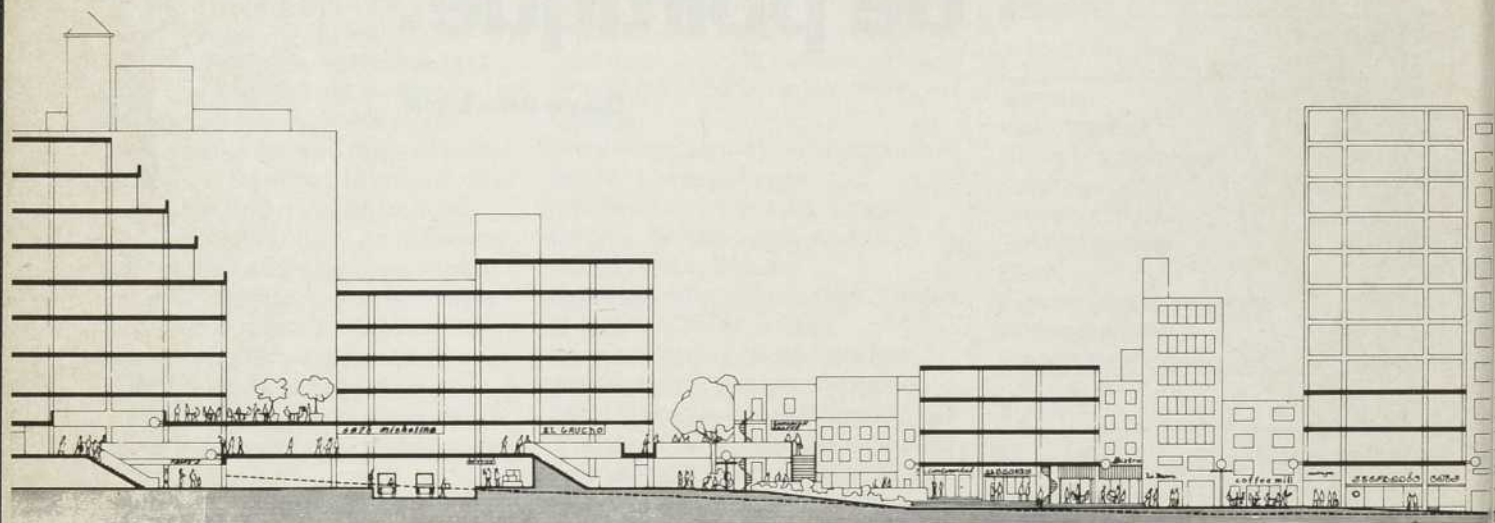
n'y avait toujours pas de véritable planification comme telle, et Montréal se révélait le néant total dans la question de la planification urbaine. Tout était à faire.

Considérant les préoccupations premières des deux associés van Ginkel, et compte tenu de leurs expériences antérieures, il était inévitable que la firme se dirige dans ce domaine dès leur arrivée à Montréal. Avant de s'installer au Canada, Sandy van Ginkel avait occupé parmi l'une de ses fonctions celle d'architecte adjoint au département de planification de la ville d'Amsterdam. Quel ne fut pas son étonnement de constater que la vieille ville était dans un état d'oubli et d'abandon total. Personne encore ne semblait s'interroger sur le potentiel de redonner Vie à ce centre, sauf possiblement Eric McLean.

Dès le tout début de leur association, les van Ginkel réalisèrent deux projets d'envergure qui auront un effet déterminant sur l'avenir de leur firme et de son rôle important dans le développement de la ville. Le premier, une étude sur les répercussions économiques et matérielles des activités du port sur l'ensemble de la ville. Les retentissements de cette étude furent grands car ils eurent pour effet d'empêcher la construction d'une autoroute qui devait aller de l'Est à l'Ouest en passant au-dessus de la rue des Communes. Malgré les millions de dollars déjà investis par la ville pour ce projet, il avorta. Le point important de l'étude fut de démontrer qu'au contraire de l'opinion des ingénieurs qui avaient planifié le programme, le port ne profiterait d'aucune façon de la construction de cette autoroute; que ce serait la destruction littérale du Vieux-Montréal tel que conçu entre

1642 et 1850; et que de plus, il était impossible de donner deux fonctions à une même artère prioritaire de circulation en exigeant que celle-ci desserve à la fois le trafic régional, et remplisse en même temps des nécessités locales, et décharger le trafic en provenance du port. Si le projet de l'autoroute n'avait éclaté dans les journaux, à la suite d'une indiscretion commise par un journaliste, elle serait aujourd'hui bâtie, car c'est précisément à la suite de cette nouvelle que fut commissionnée cette étude.

Le deuxième projet, mandaté par un Comité de Citoyens de Montréal, comporta sur l'étude d'un plan exhaustif de l'ensemble de la circulation au centre-ville; ceci comprenait les voies utilisées par les véhicules motorisés aussi bien que celles utilisées par les piétons. La flexibilité de la requête permit de développer le plan jusqu'à l'élaboration des autoroutes et des lignes de métro pour l'île entière. La seconde phase du projet détailla un système d'intégration des autoroutes, des lignes de métro, des stationnements et du déplacement des piétons du centre-ville. Ce plan de travail fut donné à la ville de Montréal, par le Comité de Citoyens, mais il ne fut adopté qu'à l'arrivée de Monsieur Robillard au poste de Directeur du département de planification. Ce dernier demanda aux associés van Ginkel de participer en tant que consultants à la réorganisation du département et à la planification des activités qui devaient être entreprises, et il utilisa leur plan comme premier document de travail.



ENTRE DEUX RUES COUPE AA PHASE FINALE

Malgré les nombreux amendements apportés au projet au cours des années, il demeure toujours la charpente du développement du centre-ville. C'est à la suite de cette étroite collaboration que Blanche et Sandy van Ginkel réussirent à convaincre Monsieur Robillard et la ville de la nécessité d'un projet qui leur était cher, celui de l'étude sur le Vieux-Montréal. Le quartier qui était à l'époque en état de grande détérioration voyait ses édifices se vider au profit des constructions modernes de la rue Dorchester. Il fallait instaurer

non un centre d'attractions touristiques. Très peu a été fait depuis dix ans dans ce sens, et il est facile de constater le maquillage superficiel qu'a subi le Vieux-Montréal et qui était à l'opposé de la recommandation. Ce rapport n'a jamais été rendu public.

Ayant collaboré à la soumission initiale de présentation du projet pour l'Expo '67 au bureau International des Expositions, la firme van Ginkel fut mandatée pour planifier le site de l'exposition ainsi que le réseau des différents moyens de transport. En tant que Directeur du plan, monsieur van Ginkel fut responsable pour tout le plan de base de l'Expo '67.

Une série d'études sur l'avenir de l'aéroport International de Montréal fut commandée, en 1966, par le département du transport du Canada. Cette série d'études conduisit à une évaluation pour un nouvel aéroport et à une proposition pour le lieu du site.

Nous pouvons trancher en deux camps les personnes chargées d'apporter à la vie urbaine le maximum de bien-être. Il y a d'une part, ceux qui sont commissionnés pour penser, réfléchir, prévoir et planifier à l'avance les mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie et les rendre conformes à l'homme. D'autre part, il y a ceux qui, au niveau du pouvoir, prennent les décisions d'agir ou de ne pas agir. Ce n'est pas un mystère ni un secret que ces deux groupes ne sont pas nécessairement branchés sur les mêmes longueurs d'ondes. Il arrive

suite à la page 20



ENTRE DEUX RUES PERSPECTIVE PHASE FINALE



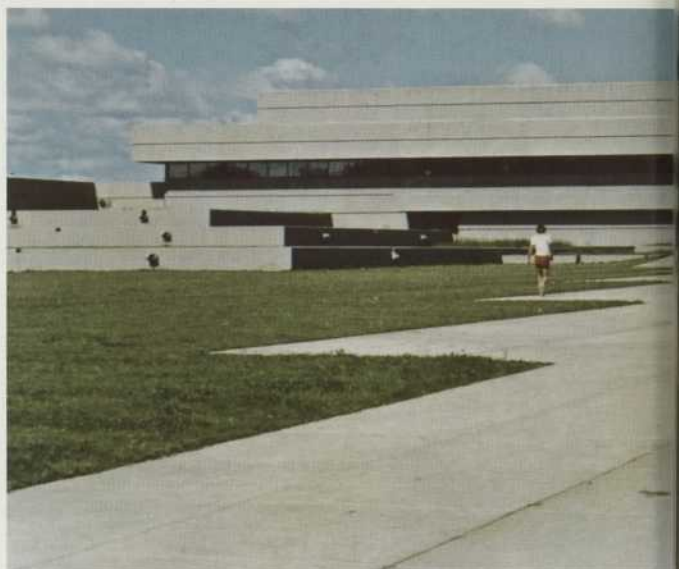
1. Netteté des lignes de la polyvalente Duberger Les Saules, près de Québec.



3. Pour des raisons d'économie, de facilité d'entretien, d'ign...



2. Cet édifice de l'université McGill, Montréal, met en relief les panneaux de béton préfabriqué.



4. Les avantages esthétiques et pratiques du béton s'expriment...



5. Les murs-rideaux en béton confèrent élégance et...

Au Québec, CEMENTS CANADA LAFARGE

Qu'il s'agisse d'hôtels ou d'établissements publics, d'écoles ou d'édifices commerciaux, on choisit le béton parce qu'il concilie les exigences esthétiques et pratiques de l'architecture moderne. Partout au Canada, le béton est prêt à répondre aux besoins de construction des municipalités ainsi que des entreprises publiques et privées. D'une résistance exceptionnelle, il permet néanmoins à un coût modéré de remarquables réalisations artistiques et audacieuses. Qu'il soit préfabriqué ou précontraint, monolithique ou sculpté, le béton offre de judicieuses solutions à chaque problème de construction. Renseignez-vous sur les innombrables utilisations du béton en communiquant avec un de nos bureaux de vente. Vous y obtiendrez des conseils techniques et les plus récentes informations sur la construction en béton.

Direction régionale du Québec
625, av. du Président-Kennedy,
Montréal, Québec H3A 1K7





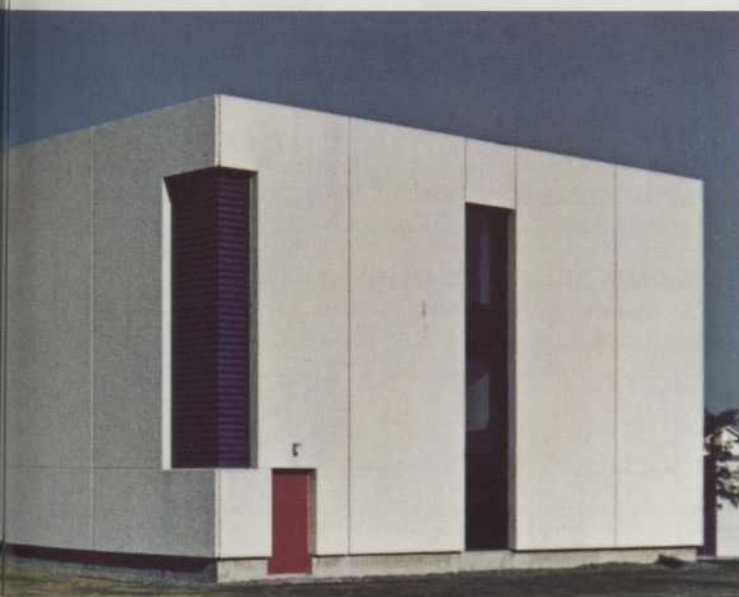
5. Beauharnois, cette école secondaire de Beauharnois, Qué., est en béton.



6. Un des nombreux ensembles d'H.L.M. construits en béton à Québec.



8. Pavillon d'Education physique de l'université Laval, à Québec.



9. Bâtiment Pharma Research Canada Limited, Pointe-Claire, Qué.



7. Le complexe 2020 Université, une nouvelle tour tout en béton à Montréal.

participe aux réalisations fonctionnelles et esthétiques

1. Arch.: Laroche & Déry
 Ing.-cons. en struct.: Beaulieu, Poulin & Robitaille
 Entrepr. gén.: J. Robert Noël 1972 Inc.
 Béton préparé: Dominion Ready-Mix Inc.
 2. Arch.: Marshall, Merrett, Stahl, Elliott, Mill, Ross
 Ing.-cons. en struct.: Shector, Barbacki, Forte & Associates
 Entrepr. gén.: Cook & Leitch Ltd.
 Béton précontraint: Prefac Concrete Ltd.
 Béton préparé: Entreprises Lagacé Inc.
 3. Arch.: Lafleur & Lafleur
 Ing.-cons. en struct.: Amyot, Bahl, et Associés

Entrepr. gén.: Duroc Constrn. Inc.
 Béton préparé et préfabriqué:
 Francon, Division de Canfarge Ltée
 4. Arch.: Gauthier, Guite, Roy
 Ing.-cons. en struct.: Mainguy & Roy
 Entrepr. gén.: Conrad Lessard Ltée
 Béton préparé: Francon et Dominion Ready-Mix Inc.
 5. Arch.: Marshall, Merrett, Stahl, Elliott, Mill, Ross
 Ing.-cons. en struct.: Shector, Barbacki, Forte & Associates
 Entrepr. gén.: Stephen Sura Inc.
 Béton préfabriqué: Francon, Division de Canfarge Ltée

6. Arch.: Tessier & Corriveau, Bélanger & Tremblay,
 Laroche, Déry, Bitchof, Robitaille
 Ing.-cons. en struct.: Labrie & Roy
 7. Propr.: Trizec Corporation Ltd.
 Arch.: The Webb, Zerafa, Menkes, Housden Partnership
 Ing.-cons. en struct.: I. A. Semenic & Associates
 Entrepr. gén.: Hashman Construction (Quebec) Ltd.,
 Division of Great West International Equities Ltd.
 Béton préfabriqué: Prefac Concrete Ltd.
 Béton préparé: Francon, Division de Canfarge Ltée

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE

Les HLM? Oui, mais...

Jules Arbec

L'aménagement de l'espace urbain obéit à une multitude de facteurs qui conditionnent ou qui rendent parfois très difficile la mise en oeuvre d'une planification efficace. Dans ce cadre, l'accroissement démographique et l'installation de complexes industriels seront pour la cité des agents de développement incontestable, et cette expansion trouvera son pendant dans le domaine des équipements domiciliaires. Malheureusement tel n'est pas toujours le cas, car souvent une croissance trop rapide de certains secteurs entraîne automatiquement une pénurie de logements ou tout au moins une hausse dans le coût de ces derniers. Dans nos grands centres, cette situation est presque généralisée aujourd'hui et les moyens pour y palier sont encore très réduits. Cette crise est encore plus déplorable pour les gens à faible revenu ou les assistés sociaux qui doivent se confiner presque délibérément dans des logis insalubres pour ne pas dire des taudis.

Devant cette situation, on amorce parfois avec trop de lenteur les programmes de construction de HLM afin



Logements Dublin Fortune

de subvenir aux besoins de cette catégorie de notre société. Au départ, les HLM constituent un palliatif nécessaire pour remédier aux carences d'une classe moins favorisée et je n'ai pas ici à insister sur ce point... Dans une perspective plus vaste toutefois, les HLM constituent une nouvelle formule qui s'intégrerait semble-t-il dans une politique générale de rénovation urbaine. Nous rejoignons ici une notion sociologique de la fonction d'habitat en déve-

loppant du même coup des conceptions nouvelles qui s'adapteraient davantage au mode de vie urbain tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ces expériences nous font percevoir d'intéressantes perspectives sur l'habitat de demain.

En s'inscrivant dans la trame urbaine, les HLM constituent un agent essentiel dans le cadre d'une rénovation domiciliaire, en se substituant aux taudis qui hantent encore les zones grises de nos villes. Ces tentatives ne sauraient pourtant être qu'un remède partiel aux plaies béantes que sont les quartiers défavorisés, mais elles doivent améliorer tant soit peu le standard général de l'habitation et vraiment se conformer à des exigences afin de contribuer au mieux vivre de toute la population.

Dans cet esprit, la Ville de Montréal a mis sur pied un vaste programme d'habitation visant à répondre aux besoins de la population à faible revenu. Depuis 1969, la ville a concrétisé 88 projets totalisant 9,332 logements répartis sur 268 emplacements. Par ailleurs, les autorités municipales ont

entrepris la restauration de 209 logements déjà existants. Ces projets sont financés conjointement par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement qui défraie 50% des coûts, la Société d'Habitation du Québec qui en défraie 40%, tandis que la Ville de Montréal assume la balance.

La répartition topographique des projets est faite en fonction des besoins de chaque secteur et tend donc à équilibrer la représentation des divers types de ménages afin de préserver la densité de population acceptable pour les locataires et les voisins...

L'élaboration de telles normes fut rendue possible grâce à la mise sur pied de mécanismes de consultation auprès des organismes publics et semi-publics, tels les services sociaux de quartier, les centres communautaires ou les comités de citoyens, et les locataires éventuels. Ces sondages d'opinion ont donné lieu à de nombreuses modifications des projets initiaux. Ainsi délaisse-t-on progressivement la construction de gros complexes au profit de mini-projets de 80 à 100 unités qui auraient une dimension beaucoup plus humaine. La mise en chantier de ces vastes projets présentait dans le passé plusieurs désavantages, dont celui de créer

de véritables ghettos d'indigents identifiés comme tels. De plus, l'ampleur de ces travaux de construction obligeait certains résidents à vivre sur un chantier de construction des mois durant, comme ce fut le cas lors de l'aménagement de la Petite Bourgogne à Saint-Henri.

Il semble donc que la construction de mini-projets tiendrait davantage compte des exigences du type de clientèle auquel on s'adresse. Songeant que les locataires éventuels de ces logements proviennent de zones désaffectées ou menacées de l'être, il importe de leur offrir un milieu de vie qui faciliterait leur adaptation. On a peine à imaginer la famille qui demeurant dans un quartier déterminé depuis dix à vingt ans, se voit dans l'obligation de s'intégrer à un nouvel environnement. Cette transition ne se fait jamais sans heurts. De là la nécessité d'éviter l'aspect anonyme qui caractérise trop souvent nos grandes conciergeries modernes.

A la lumière de certaines consultations, on a élaboré des normes générales dans la construction des HLM. Ainsi, a-t-on établi le pourcentage équilibré entre l'aménagement de loyers pour familles nombreuses et la

unités de logements à l'intention des handicapés. Dans ces unités, la construction de rampes d'accès, l'élargissement des cadres de portes, et d'autres modifications minimales permettent aux résidents de ces logis une plus grande autonomie et ce, malgré leurs déficiences... Il faut pourtant se demander l'utilité de ces aménagements spéciaux pour handicapés si on appliquait le règlement numéro 7 du code de la construction, règlement qui touche l'élimination des barrières architecturales dans les édifices publics ou para-publics. Comme on peut le constater, ces habitations comportent aussi des lacunes, et malgré des consultations auprès des usagers, il existe un certain écart entre l'élaboration du plan que l'architecte fait dans l'isolement de son cabinet de travail et les besoins concrets des locataires. Dans certains projets, par exemple, on déplore l'étroitesse des cuisines comparativement aux autres pièces du logis. Le manque d'insonorisation, les escaliers de fer qui font un tapage infernal aussitôt que l'on s'y engage, sont aussi au chapitre des plaintes.

Enfin, on peut déplorer que seuls les projets à l'intention des personnes âgées soient construits à l'épreuve du feu. Il m'apparaît anormal qu'une seule catégorie de locataires jouisse de cette protection. Certes, de tels items constituent un surplus du coût global de chaque projet et il ne faut pas oublier la notion de bénéfice et de profit. Si ces entreprises sont condamnées à fonctionner à perte comme c'est dans leur nature présente de le faire, il semblerait tout à fait normal que le bien-être des gens prime sur les bénéfices ou tranciers de certaines sociétés. Au départ, les HLM doivent être conçus comme un service et apporter une démocratisation véritable dans le domaine du logement. Ils doivent constituer pour l'individu un espace vital favorisant un plein épanouissement.



Habitations Plateau Mont-Royal

construction d'unités plus petites qui doivent tenir compte de la proximité des divers services, comme les terrains de jeu, l'école, l'église ou les magasins.

Dans certains de ces édifices, soit ceux pour personnes âgées, on a vu à l'installation d'ascenseurs et, dans certains cas, d'entrées individuelles pour chaque unité afin d'assurer à ces locataires plus de liberté et d'autonomie. Dans cette même optique, le service d'habitation élabore présentement des



Ilots St-Martin



Ilots St-Martin



Ilots St-Martin

Histoire d'une église convertie

Louise Leblanc



Détail de l'escalier.

Il fut un temps où les architectes étaient des bâtisseurs de cathédrales. Chez-nous ils étaient des bâtisseurs d'églises; mais la migration vers les villes, l'essor industriel et, plus récemment, un certain refroidissement spirituel ont provoqué la raréfaction des constructions religieuses et même l'abandon d'un certain nombre d'entre elles.

Comme un juste retour des choses, ces temples désaffectés intéressent à nouveau les architectes qui en repassent le pas de la porte pour y aménager leurs bureaux. C'est du moins ce qu'ont fait les architectes Lemay et Leclerc au 4001 de la rue St-Antoine, dans le quartier typique du centre-ouest de la ville.

Construite en 1904, cette église protestante se transforme plus tard en buanderie commerciale, obligeant le propriétaire à apporter quelques modifications. Il fait construire un monte-charges, renforce la structure et prolonge le plancher du jubé pour étendre la surface utilisable à 8,000 pieds carrés répartis sur trois planchers: le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'étage. Situé dans une zone domiciliaire, cet immeuble, devenu par la suite école d'art et de théâtre, ne pouvait être vendu que pour une utilisation classée supérieure à un commerce, soit, pour une habitation ou un bureau. C'est ce qui a rendu son acquisition abordable et permis aux architectes Lemay & Leclerc d'en faire un réaménagement complet.

A l'extérieur, ils ont remplacé le Perron désuet par une entrée sobre en béton et réparé les joints de la brique qu'ils ont ensuite passée au jet de sable, lui conférant son aspect tout à fait actuel. Cette touche moderne ne masque cependant pas le caractère religieux original. Car si cette ancienne église n'a pas de clocher, elle s'ouvre à la lumière par ses nombreuses fenêtres "plein cintre" dont les multiples carreaux ont été remplacés par des vitres panoramiques et dont les tympans ont servi à l'encastrement du système de chauffage et de climatisation. Fait

intéressant à noter: cette église, comme beaucoup d'anciennes constructions, possédait son coffre-fort extérieur, c'est-à-dire une pierre scellée qui dissimulait une cavité dans laquelle on déposait certains documents. Les architectes Lemay & Leclerc y ont découvert une bible, quelques journaux et quelques pièces de monnaie du début du siècle.

Mais il fait un peu froid; et, si vous le voulez bien, nous allons entrer à l'intérieur, d'autant plus confortable que chaque pièce possède son unité individuelle de chauffage, contrastant avec l'ancien système à air chaud qui se faufilet maladroitement d'un étage à l'autre par des grilles pratiquées dans les planchers. D'autres modifications invisibles ont également été nécessaires, soit le renouvellement du filage, de la plomberie, de l'isolation et de la structure de l'étage ainsi que le renouvellement de tous les planchers par la pose générale de contreplaqué.

Quant à l'aménagement intérieur, il résulte d'une collaboration étroite entre les concepteurs du bureau, allant du choix des couleurs à la création de sculptures en passant par l'option des matériaux de finition. A propos de ces derniers, il convient de mentionner le parti pris d'un mélange judicieux de matériaux naturels. Déjà dans le hall d'entrée, on constate le mariage heureux du bois, du métal et des tuiles de porphyre. Le porphyre est une pierre, broyée en poudre, et recuite pour constituer des tuiles beaucoup moins fragiles que les traditionnelles tuiles de terre cuite. A ces quelques éléments viennent s'ajouter des plantes vertes qui accentuent davantage l'option nature. Face à l'entrée, le mur d'acier inoxydable, contrairement à ce qu'on pourrait croire, réchauffe l'atmosphère par son imposante forme en S couché. La partie concave, où sont logées les plantes, constitue la salle d'attente et la partie convexe en se prolongeant par un mur complet de classeurs nous conduit naturellement au secrétariat, dont le tapis bronze continue la richesse des tuiles orangées. Quant au plafond, comme dans toutes les pièces du rez-de-chaussée, il témoigne de nos forêts par ses lattes de chêne que les architectes Lemay & Leclerc ont également utilisées pour les écrans de séparation.

Ce matériau, ils l'ont voulu comme un lien entre les pièces, conçues dans un même esprit mais portant quand même des marques distinctives pour



L'entrée arrière de l'édifice.



L'entrée du bureau. A remarquer la sculpture dessinée par le personnel du bureau, et les fenêtres plein-cintre.



Vue d'ensemble de l'ancienne église aménagée en bureau des architectes Lemay & Leclerc.

diversifier les atmosphères. Tels sont les deux bureaux des architectes Lemay & Leclerc: plafonds de chêne mais de forme différente; tapis qui remonte, d'un côté sur les murs-allèges et de l'autre jusqu'à la seconde table de travail; (pour combattre la monotonie des heures) meubles de couleur sombre mais de matériaux distinctifs tel le bureau de Claude Leclerc, fait de cuir recouvert de plexiglass; ce qui lui donne un aspect chatoyant contrastant avec le mur de brique qui le dé-

coupe; seul mur de brique, hélas, qu'ils ont pu conserver, les autres ayant dû être recouverts pour permettre l'installation du système de chauffage et de climatisation. Face à ce mur mitoyen, une tapisserie de Rey Senior, unique oeuvre importante venue de l'extérieur recouvre tout un côté de la grande salle de conférence. Enduite de Kalcikote, elle fait pendant à l'autre côté également recouvert de Kalcikote blanc, qui rejoint le plafond par une

courbe, formant comme un écran au tapis violet qui remonte jusqu'au plafond pour une meilleure insonorisation. La salle de conférence est dotée d'un système audio-visuel permanent qui témoigne de l'organisation minutieuse que les architectes Lemay & Leclerc ont voulu apporter à leurs bureaux; comme par la salle d'impression qui lui est adjacente et où l'on réalise tous les devis et documents qui sont ensuite perforés et reliés sur place diminuant les coûts et les délais.

Ce souci d'organisation se retrouve aux autres étages. L'atelier B, au sous-sol, regroupe la voûte, la salle d'échantillons, la pause-café, une surface de travail et sa propre petite salle de conférence. Comme à l'atelier A d'ailleurs, à l'étage, où les tables de travail sont en plus grand nombre, regroupées en sections de couleur différente et disposées autour du centre de documentation et de références, facilement accessible à chacun. Les trois poutres originales du plafond ont été conservées mais les soutiens ont été remplacés par de petites poutres de métal qui allègent la vue générale et permettent à la lumière de se propager sans ombre par les fenêtres qui tapissent trois des murs.

Pour descendre, les employés peuvent emprunter l'escalier de service qui conduit au terrain de stationnement ou l'ancien escalier du jubé, conservé intact bien que recouvert d'un tapis, ensoleillé par trois fenêtres "plein-cintre" qui lui ajoutent un caractère inusité. Pour remonter à l'étage, ils peuvent utiliser l'ancien monte-charges, complètement enrobé d'un tapis chartreuse, et qui se fait accueillant et reposant comme un oeuf sensuel, comme une petite oasis ambulante entre les différentes activités de la journée. Si l'on oublie la conception personnalisée des meubles, il constitue la touche finale à cette ambiance chaleureuse et fonctionnelle que les architectes Lemay & Leclerc ont réussi à créer dans leurs bureaux en faisant de cette ancienne église protestante un temple de l'Architecture.

Photos de Marc Lullier



L'atelier de dessin "A".



Bureau de l'architecte Claude Leclerc. A noter le mur de briques, le seul à avoir été conservé.



Bureau de Claude Leclerc. Tapisserie de Rey Senior.



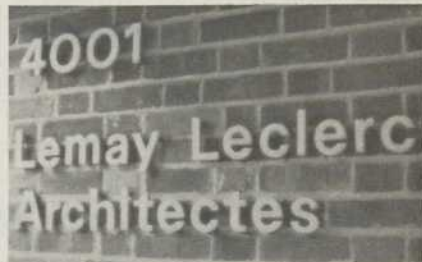
Détail du bureau de Claude Leclerc.



Vue sur le secrétariat depuis le hall.



La salle de conférence. Murale de Claude Théberge.



CARE c'est bien plus que de l'aide

Chaque jour, CARE nourrit des millions de familles affamées en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Mais ces gens demandent davantage; ils veulent s'en sortir eux-mêmes.

Partout dans le tiers-monde, les équipes CARE du Canada s'efforcent de donner aux populations locales les moyens d'améliorer leur alimentation, d'avoir de l'eau potable, de se loger de façon permanente, de s'instruire, de bénéficier de services médicaux meilleurs et plus nombreux, d'appliquer un planning familial.



Tout commence par les dons que vous faites à CARE. Deux dollars nourrissent là-bas 180 enfants; cinq permettent à une équipe CARE MEDICO d'avoir assez de sutures pour pratiquer 20 opérations simples.

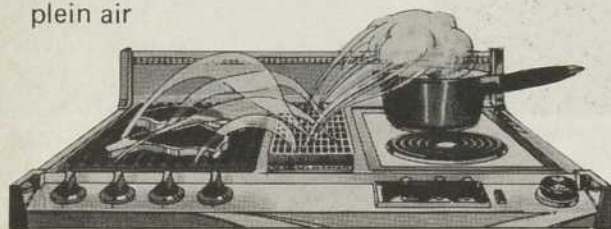
CARE donne la main à qui l'appelle pour s'en sortir lui-même! Mais CARE, c'est vous d'abord, car sans vous, rien n'est possible!

Envoyez vos dons à:
CARE CANADA, Département 4,
63 Sparks,
Ottawa, K1P 5A6

CARE donne la main à qui l'appelle.



- En vedette, la cuisinière à rôtissoire transformable
- Une expérience nouvelle... la fraîcheur de la cuisson intérieure et la saveur de la cuisson en plein air



- Elimine à jamais l'usage de la hotte
- Ventilation plus efficace
- Plus hygiénique
- Cinq ans de garantie sur la ventilation POWER PACK

IMPERIAL DECORATIVE HARDWARE

6035 UPPER LACHINE, MONTRÉAL, P.Q. 484-3044/484-8775

ARCHITECTURE CONCEPT

ARCHITECTURE CONCEPT est la seule revue de langue française publiée au Québec à l'intention des architectes et designers. Chacun de ses numéros est consacré à un thème bien particulier mis en valeur par des idées nouvelles, articles de fond et critiques.

TARIFS D'ABONNEMENT 1 an

Architectes, designers,
ingénieurs, etc. \$8.00

Veuillez trouver ci-joint mon chèque au montant de \$ pour un abonnement à

ARCHITECTURE/CONCEPT

Suite 201 - 310, ave Victoria,
Montréal 215

Nom
Adresse
Ville
Prov.
Profession

Nouveautés

Norme 1-73 de peinture pour l'acier de charpente

La norme CISC/AFPC 1-73 de peinture en une couche à séchage rapide pour usage sur l'acier de charpente a été établie grâce aux efforts conjoints du Canadian Institute of Steel Construction et de l'Association des Fabricants de Peintures du Canada.

La norme 1-73 marque l'aboutissement de près de trois années de recherches et de développement par les comités du CISC et de l'AFPC et constitue un exemple remarquable de collaboration industrielle pour arriver à un enduit ayant comme critère le rendement.

Cette peinture est destinée à supporter l'exposition à des atmosphères essentiellement non-corrosives (telles que rurale, urbaine ou semi-industrielle) pour une période minimum de six mois.

La norme 1-73 est basée sur des principes nouveaux dans le domaine des peintures pour l'acier de charpente: c'est une norme de performance et non une norme de composition. Elle est rédigée de façon à donner une définition suffisamment claire des obligations commerciales du rédacteur de devis au point de vue du coût du combiné du matériau, de la préparation des surfaces et de l'application.

Les exigences de la norme 1-73 concernent spécialement les qualités requises, les conditions atmosphériques, les températures et les méthodes d'application, les rendements en laboratoire, les données de la peinture, l'inspection et l'acceptation.

Les exemplaires de la norme 1-73 CISC/AFPC sont disponibles sur demande. Ecrire au Canadian Institute of Steel Construction, 201 Consumers Road, Suite 300, Willowdale, Ontario M2J 4G8.



Lampe Metalarc de GTE Sylvania

GTE Sylvania lance sur le marché une lampe Metalarc de 250 watts comme complément à sa gamme de lampes à décharge de haute intensité. Cette nouvelle source de lumière qui consomme moins d'énergie produit un éclairage d'une grande authenticité de couleur pour l'intérieur et l'extérieur.

Par suite de son rendement lumineux exceptionnel, la Metalarc de 250 watts peut être montée avec plus d'espacement que les autres types de lampes de même puissance. Dans des installations importantes il en résulte de substantielles économies d'énergie ainsi qu'un nombre moins élevé de luminaires.

A l'intérieur, la lampe est idéale pour l'éclairage des zones de production, des quais de réception et d'expédition des marchandises, des corridors et des entrepôts à plafond élevé. A l'extérieur, elle est recommandée pour l'éclairage des parcs de stationnement, des rues et des routes et autres utilisations du même genre.

La Metalarc de 250 watts à fonctionnement vertical fournit un flux initial de 20 500 lumens et dure en moyenne 7 500 heures. Dans sa version claire, elle fonctionne à 4 700° K avec un indice du rendu des couleurs de 65. A revêtement de phosphore, elle fonctionne à 3 900 degrés Kelvin avec un indice du rendu des couleurs de 70. Une Metalarc phosphorée de 250 watts produit à peu près autant de lumière qu'une source à vapeur de

mercure de 400 watts et offre l'économie d'énergie de la 150 watts. Elle procure en outre l'éclairage de haute intensité le plus blanc qui soit.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la Division des produits d'éclairage, GTE Sylvania Canada Limited, 8750 Chemin de la Côte de Liesse, Montréal.

La suite Futuric

La compagnie Futuric présente une nouvelle série d'ameublement de bureau maintenant en production. Cette nouvelle ligne est destinée principale-



ment au directeur d'entreprise et comporte une table de travail en teck avec dessus en cuirette offrant des dimensions de 30" x 60" ou de 36" x 72". La suite peut être complétée par un fauteuil à dossier haut, un fauteuil complémentaire, un sofa et par le système de rangement Royal.

Pour plus de renseignements, écrire à Futuric Office Distributors Ltd., 1401 ouest, Legendre, Montréal 355.

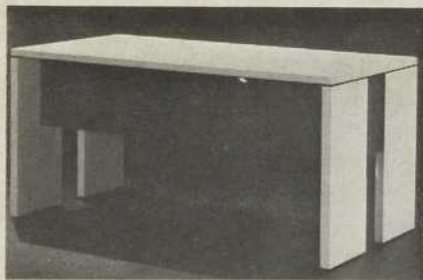
"PERMAGLASS": Fibre de verre, plastiques renforcés et composés

Tel est le titre de la nouvelle brochure d'information de Permal Canada, décrivant plusieurs nouvelles applications de ce matériel, et étant présentement développées par des ingénieurs de Permal.

Ayant une vaste expérience dans le développement et la fabrication de plastiques renforcés, Permal démontre à l'aide de descriptions et d'illustrations dans sa brochure, de nombreux exemples de leurs succès touchant à plusieurs domaines.

Une copie de cette brochure peut être obtenue, en écrivant à Permal Canada Limitée, 2870, rue Slough, Malton, Ontario.

Car n e t



La série Premier

La série Premier, fabriquée par B.K.R. Furniture Mfg. de Montréal, est l'oeuvre du designer Michel Martel. Le dessus de ce bureau est recouvert de plastique lamellé à texture résistant à la chaleur, aux coups et aux taches, d'une épaisseur de 1 1/8". Les pattes sont munies de cales à hauteur réglable et ont une épaisseur de 1 1/2". Quant aux tiroirs, ils sont recouverts à l'intérieur de vinyle blanc et ils glissent sur des coulisseaux d'acier à roulement à billes "Accuride".

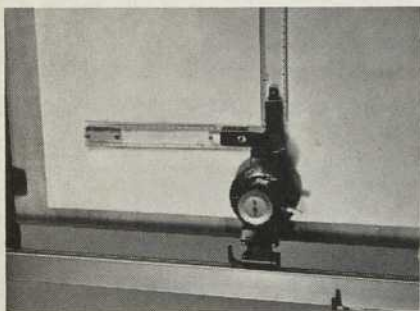
Le choix des finis comporte le combiné rouge et blanc ou le noyer.

Pour des renseignements supplémentaires, communiquer avec B.K.R. Furniture Mfg. Co. Ltd., 10061, rue Mirabeau, Montréal.

Appareil à dessiner Kent

Le nouveau modèle 1975 de l'appareil à dessiner Kent offre de nouvelles améliorations qui rendent cette pièce compétitive avec les plus hauts standards. Disponible dans les grandeurs standard industrielles, soit 38X60, 38X72 et 44X72, elle offre une garantie de 12 mois sur les pièces et le service de même qu'une période d'essai de sept jours.

Pour plus de renseignements, communiquer avec James W. Stevenson & Company Limited, Unit 8, 2000 Ellesmere Road, Scarborough, Ont.



Ellswood présente de nouvelles moulures en vinyle

Les plastiques Ellswood viennent de mettre sur le marché une nouvelle série de moulures en vinyle appelée Polycel. Cette nouvelle série contient 5 profils divers, fabriqués en 4 couleurs différentes. Ces moulures à l'apparence de vrai bois sont de qualité supérieure.

Polycel offre également 5 profils de vinyle rigide ayant une nouvelle finition et pouvant être obtenue en ébène espagnol.

Une solution à la pollution

HUMUS Corporation Ltd. annonce la fabrication d'une toilette "anti pollution". En effet cette toilette fonction-



ne sur le principe d'air pompé dans le système même et qui, étant soumis à un procédé de recirculation, deviendrait saturé d'humidité avant de sortir par un tuyau de ventilation.

Aucune odeur, aucun écoulement, d'entretien facile, et absolument sans dangers, la toilette Humus ne nécessite aucun assemblage, elle est construite en un bloc unique et compact ayant comme dimensions 30" x 21" et pèse environ 50 livres, ce qui fait d'elle la toilette la plus efficace, convenant à tous et en tout lieu.

Plus de précisions peuvent être obtenues en écrivant à Humus Corporation Ltd., 8156 Jean-Brillon, LaSalle H85 4B6, Québec, Canada.

Index des Annonceurs

Blackwood Morton & Sons (Canada) Ltd	5
Ciments Canada Lafarge Ltée . .	18,19
Crane Canada Limitée	31
Gouvernement du Canada Ministère des Postes	2
Imperial Decorative Hardware	28
Koppers International Canada Ltée	29
LCN Closures of Canada Ltd	7

ARCHITECTE: Un architecte écossais (D.A./Edimbourg, membre du R.I.B.A. et du R.I.A.S. — 35 ans), associé principal d'un bureau reconnu d'importance moyenne, au Royaume-Uni, et se spécialisant dans l'élaboration de projets d'expansion commerciale, industrielle et résidentielle, recherche un emploi permanent équivalent au Canada. Curriculum vitae sur demande, décrivant en détail ses capacités, ses diplômes, son expérience (dont au Canada) et les derniers ouvrages exécutés. Il viendrait volontiers au Canada rencontrer les intéressés, à ses frais.

Communiquer avec

**J. ANGUS COCKBURN,
1 EGLINTON DRIVE,
GIFFNOCK,
GLASGOW, SCOTLAND.**

Selon les experts de l'Hydro, des robinets d'eau chaude qui dégouttent peuvent gaspiller beaucoup d'énergie. Crane sait comment mettre fin à ce gaspillage.

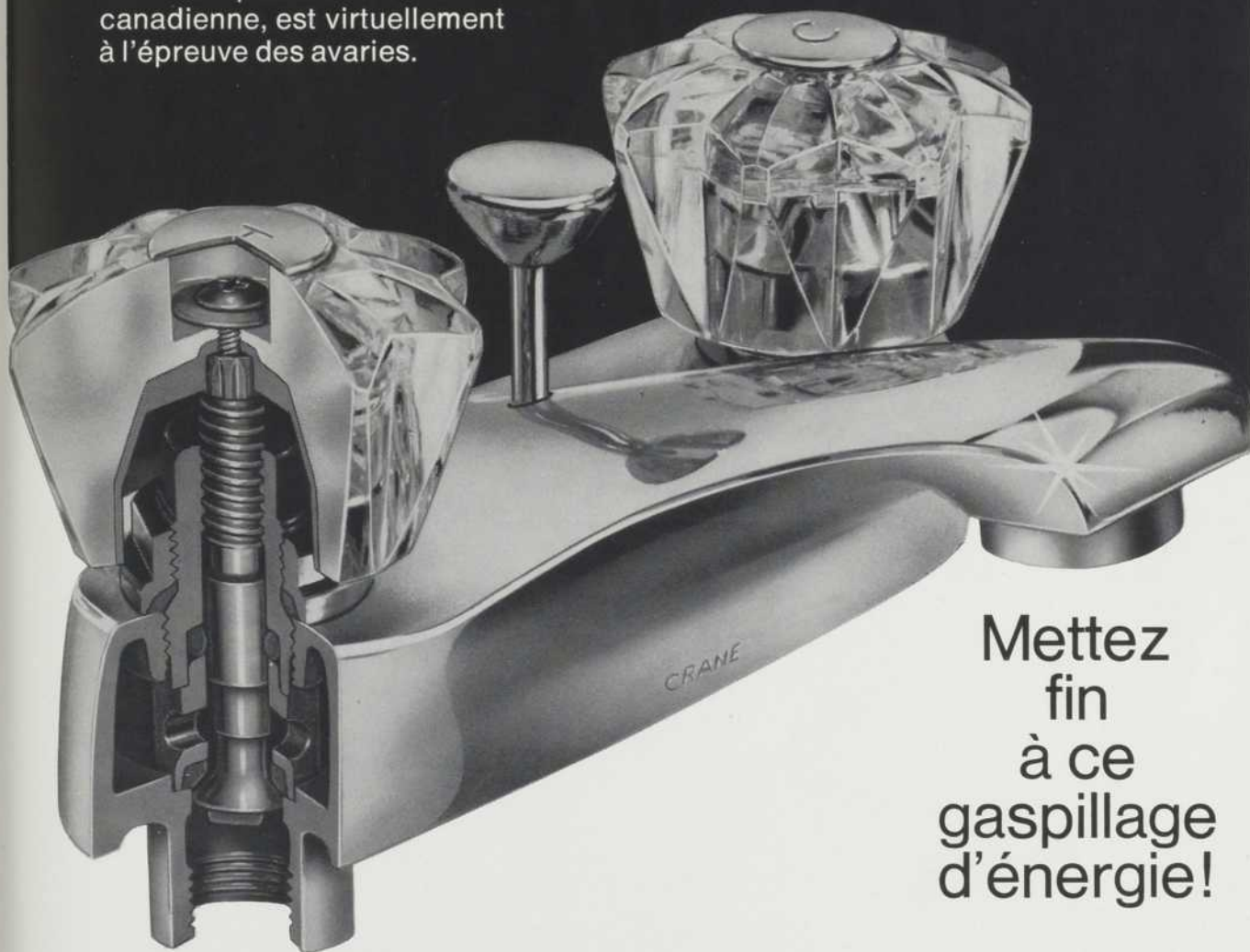
Avec la robinetterie Citadel, fini le dégouttement grâce au robinet Dialese, le seul qui se ferme avec et non contre la pression de l'eau. Citadel n'a même pas besoin de siège dans le corps du robinet et dure en moyenne 3 fois plus longtemps qu'un robinet ordinaire. Citadel un produit de haute qualité, de conception, de technique et de fabrication canadienne, est virtuellement à l'épreuve des avaries.

De plus, si l'on considère l'augmentation en flèche du coût de la main d'oeuvre, Citadel vous économisera des sous en entretien et réparations tout en vous donnant une performance impeccable. . . pendant des années.

CRANE

vous facilite
la tâche.

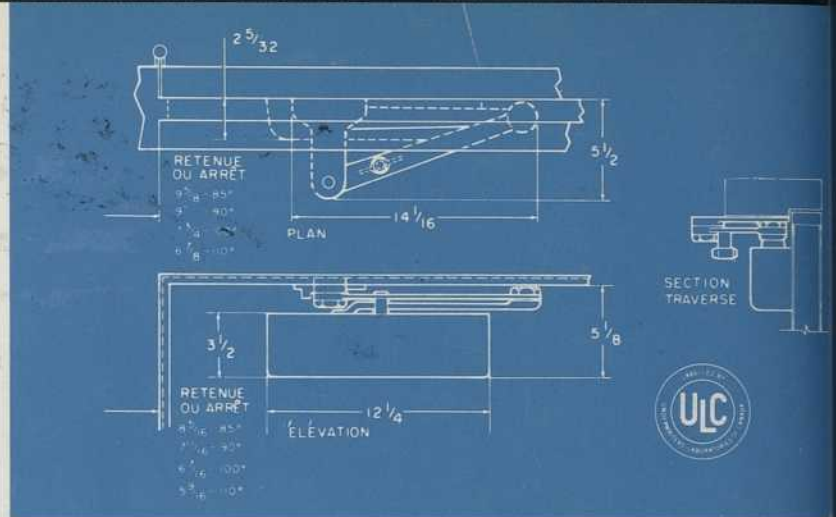
Crane Canada Limitée,
5800, Chemin Côte de Liesse,
Montréal, Qué. H4T 1B4



Mettez
fin
à ce
gaspillage
d'énergie!

COMP AB
BIBL NAT-BUR C
DEP PERIODIQUES

1700 rue St Denis
Montreal 1 129 P2



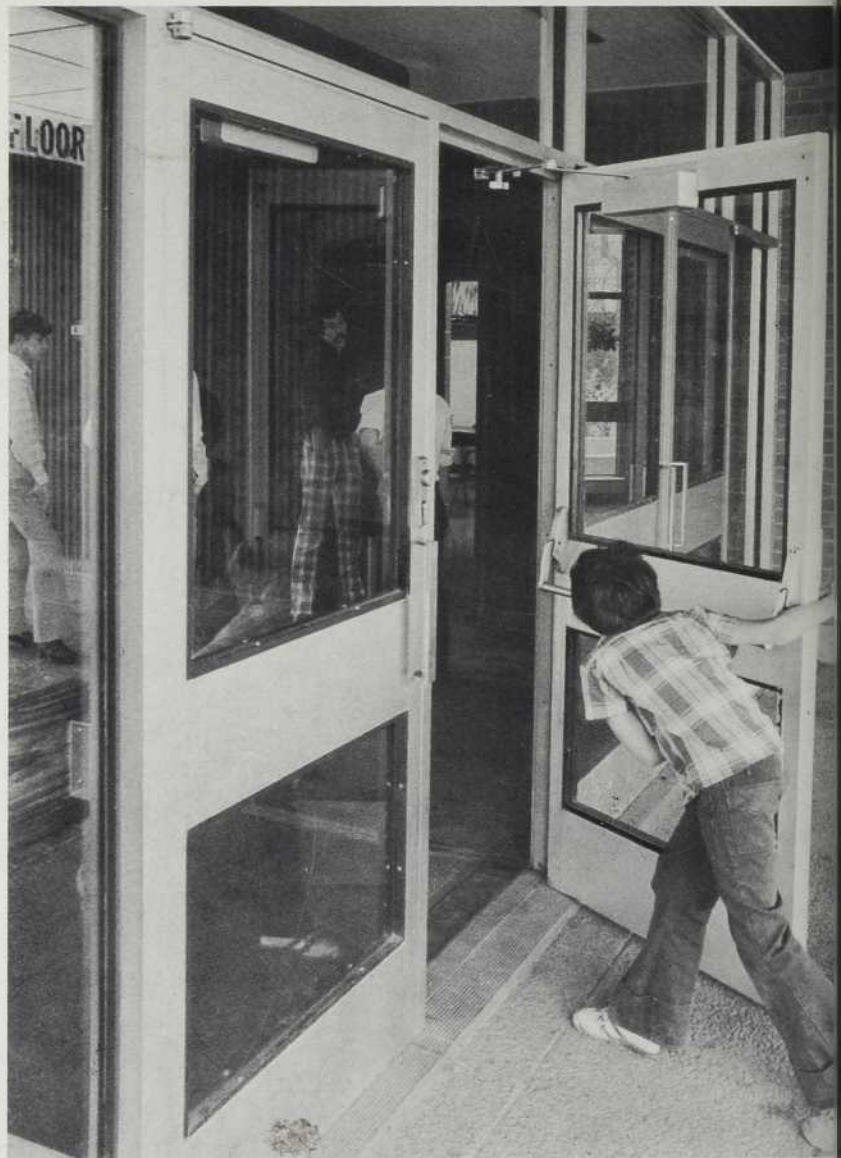
Série 4110H-Cush Smoothee®

Smoothee Cush-N-Stop: Un ensemble de support, de butoir et de ferme-porte à bas prix pour les endroits venteux et à grande circulation aux heures de pointe.

S'installe facilement sur les portes intérieures et extérieures, sans une multitude de ferrures. Réduit les frais d'installation et est offert en quatre formats convenant à la plupart des largeurs de portes. Grâce à leur dispositif "on" ou "off" manuel, il est possible de retenir les portes aux ouvertures suivantes: 85°, 90°, 100° ou 110°. Le mécanisme de retenue en position ouverte Cush-N-Stop garde la porte ouverte dans toutes les conditions ordinaires de vent et de grand va-et-vient, bien qu'on puisse la fermer au besoin en la tirant fermement. Et lorsque la porte est fermée, le bras est protégé contre tout abus, car il est parallèle au chambranle supérieur.

Garanti pendant 5 ans.
Catalogue de la série Cush-N-Stop® complète disponible sur demande de: LCN Closers of Canada, Ltd., 1045/83 Rangeview Road, Port Credit, Ontario L5G 4L5

LCN ferme-porte



REÇU LE

26 FFV 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC